

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

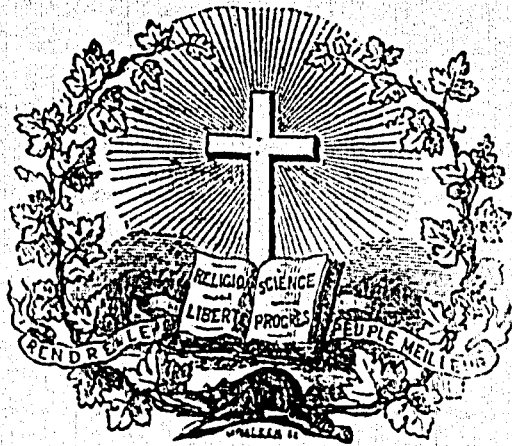
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XIX.

Québec, Province de Québec, Juillet 1875.

No. 7.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE : Travail et talent. PÉDAGOGIE : Leçons familières de langue française.—Paroisse et diligence. ÉDUCATION : Rendons l'école éducatrice.—Du développement physique des enfants dans les écoles primaires. VAUVERÈS : Causeries économiques.—Les débouchés.—Voies de communication.—Conseil municipal. PALMER : Distribution des prix aux élèves de l'école normale et de l'école modèle Jacques-Cartier.—Distribution des prix aux élèves du petit séminaire de Rimouski. AVIS OFFICIELS : Diplômes octroyés par les écoles normales Laval, Jacques-Cartier et McGill. COLONNES DE LA RÉDACTION.—Bulletin bibliographique. NOUVELLES ET FAITS DIVERS : Bulletin des sciences.—Faits divers. Annonces.

LITTÉRATURE.

Travail et talent.

Oscar et Philippe étaient à la même école et dans la même classe.

Tout le monde reconnaissait à Oscar un talent extraordinaire. Sans peine aucune, et avec une rapidité merveilleuse, il apprenait ce qu'il voulait. Il ne s'embarrassait pas d'étudier ses leçons chez lui ; quelques minutes avant d'entrer en classe, il lisait une fois ou deux le morceau à réciter, puis allait le donner par cœur d'un bout à l'autre, sans en omettre une syllabe. Aussi, avait-il dans l'école une réputation dont sa vanité faisait un peu trop son profit.

Et, sur cette matière, le maître, il faut bien l'avouer, n'était peut-être pas complètement sans reproche. Charmé de la facilité dont Oscar faisait preuve, il cherchait toutes les occasions de le mettre en avant et de le faire briller, un peu au dépens des autres élèves.

Philippe était loin d'avoir cette intelligence prime sautière. Il n'apprenait et ne comprenait que lentement et par degrés. Sa mémoire était dure, et ses leçons, bien qu'étudiées consciencieusement, étaient rarement données sans faute. Il ne réussissait pas aussi bien qu'Oscar ; il s'en apercevait ; et, d'ailleurs, l'ouï-il ignoré par lui-même que les autres l'eussent bien vite éclairé sur ce sujet. Il ne se décourageait pas, cependant, et travaillait sans relâche pour tâcher d'arriver à peu près en même temps qu'Oscar.

Les deux années précédentes, il avait obtenu le prix de diligence et celui de bonne conduite. A Oscar avait été décerné le prix d'excellence.

Le prix d'excellence est toujours celui qui flatte le plus la vanité de l'élève. Le prix de diligence ne vient qu'en second lieu ; souvent même, on va jusqu'à s'en moquer et à affecter une sorte de mépris à l'égard de celui qui le reçoit.

C'est pourtant, aux yeux des gens qui raisonnent, le prix le plus honorable de la classe et le prix d'excellence, sans celui là, ne veut généralement pas dire grande chose.

Celui qui travaille finit toujours par réussir, et, une fois arrivé, il garde sa position et en profite ; pendant que celui qui ne travaille pas, eût-il d'abord tous les succès possibles, ne prolonge guères cette course triomphale, et il vient un moment où, le pied lui manquant, il fait une chute misérable dont il a rarement le courage de se relever.

Or Philippe travaillait toujours, tandis qu'Oscar continuait à cueillir facilement des lauriers que personne ne songeait à lui disputer.

À la fin de l'année, cependant, Philippe eut encore le prix de diligence et celui de bonne conduite, mais Oscar n'eut pas à lui seul le prix d'excellence qu'il dut cette fois, partager *ex æquo* avec son confrère plus laborieux.

Ce fut un grand émoi parmi les élèves. On commença à regarder un peu plus Philippe et un peu moins Oscar.

À l'école, comme plus tard dans le monde, on aime toujours à se tenir dans les honnes grâces des gens que le succès couronne.

Oscar s'aperçut avec une certaine inquiétude que son étoile pâlissait. Il daigna penser à travailler.

—Après tout, se dit-il, c'est une affaire de quelques semaines ; un coup de cœur, et j'aurai bientôt repris le pas sur Philippe.

Il se trompait.

L'habitude du travail ne s'acquiert pas en quelques semaines, surtout quand on a passé plusieurs années dans une continuelle oisiveté.

Il eût fallu, d'ailleurs, à Oscar, recommencer tout ce qu'il n'avait étudié que superficiellement et pour le besoin du moment.

Les choses apprises trop vite s'effacent et disparaissent de même.

Oscar s'aperçut que la tâche était, sinon au-dessus de ses forces, du moins au-dessus de son courage.

— Au reste, se dit-il, pour se consoler ou plutôt pour s'étourdir, j'ai fait mes preuves ; et l'on sait bien que, si je voulais, je reprendrais vite la première place.

Il avait raison jusqu'à un certain point. *Si je voulais !* Que de gens prononcent ces trois mots ! Mais ce ne sont pas ceux-là qui parviennent. Les rares mortels qui réussissent sont ceux qui disent : *Je veux !*

Et cette volonté est comme la souplesse des muscles : on ne l'acquiert pas par un seul acte, par un seul effort ; il faut un exercice long et pénible. On fait en matière de volonté, un apprentissage comme en tout autre chose.

Or, Oscar n'avait pas fait cet apprentissage par lequel Philippe avait passé, et il était trop tard pour le commencer.

De ce moment il se mit à tomber, pendant que son confrère s'élevait ; il fut définitivement relégué parmi la phalange des paresseux qui n'a d'autre autorité que celle du nombre.

Plus tard, dans la vie, Philippe et Oscar se rencontrèrent.

Le premier, dont le talent solide avait été développé par le travail, était devenu un citoyen distingué et surtout considéré ; il jouissait maintenant de son prix de diligence et de bonne conduite.

Quant à Oscar, il n'était pas de son âge et ne comptait pas parmi les hommes. C'était un grand enfant susceptible de savoir beaucoup, mais ne sachant presque rien.

Il ne se moquait plus de Philippe et s'apercevait, mais un peu tard, que le talent sans le travail est un bateau sans pilote ; il peut flotter agréablement et courir d'élégantes bordées, mais il n'arrive pas au port et va s'échouer sur quelque roche cachée.

NAROLÉON LEGENDRE.

P E D A G O G I E .

Leçons familières de la langue française.

LES DIX PARTIES DU DISCOURS.

Introduction.

(suite)

Nous avons vu, mes enfants, que les propositions peuvent se juxtaposer, s'unir ou se coordonner (c'est le terme qu'on emploie quelquefois), et enfin se subordonner les unes aux autres 1.

Il me reste à vous montrer qu'elles peuvent encore s'enclaver les unes dans les autres.

Supposez que je vous dise : " J'ai vu le pays où Pierre demeure," et que je vous demande combien de propositions il y a dans la phrase que je viens de faire, et quelles sont ces propositions vous ne serez pas bien embarrassés pour me répondre qu'il y en a deux, l'une principale : *J'ai vu le pays*, l'autre *Pierre demeure*, subordonnée à la principale par le mot *où*, dont nous n'avons pas jusqu'ici spécifié la nature, mais qui indique à la fois, vous le sentez aussi bien que moi, une idée de lieu et une relation entre l'idée exprimée par les mots qui le suivent et l'idée exprimée par les mots qui le précèdent. En effet, si, par exemple, le pays que je n'ai pas nommé dans la phrase que je vous faisais tout à l'heure est *l'Amérique*, quand je dis : *J'ai vu le pays où Pierre demeure*, c'est comme si je vous disais d'une

part : " J'ai vu l'Amérique, et, d'autre part : " Pierre demeure en Amérique ;" si bien que si je voulais avoir un équivalent plus ou moins exact de ma phrase de tout à l'heure, je pourrais vous dire " J'ai vu l'Amérique et Pierre demeure en Amérique : " remplaçant le mot *où* par *et*, qui me sert à joindre mes deux propositions, et par *en* qui indique le lieu.

Remarquez quo quand je dis : " *J'ai vu le pays où Pierre demeure*," la seconde proposition : *où Pierre demeure*, est si bien liée à la première, est si entièrement dépendante de la première, qu'elle est, dans ma pensée, un véritable complément du mot *pays*, qui est lui-même le complément du verbe attributif contenu dans la première. Je dis : *le pays où Pierre demeure*, comme je dirais : *le pays lointain*, *le pays malsain*, *le pays de mon père*, *le pays de mes aïeux* : cette proposition : *où Pierre demeure* me sert à compléter le jugement contenu dans la première proposition, aussi bien que toute autre réunion de mots qui ne serait pas une proposition.

Maintenant je modifie ma première pensée : tout à l'heure ce qui occupait principalement mon esprit, c'était le jugement touchant le pays où Pierre demeure, dont ma propre personne était le sujet, c'était le jugement que je portais que *j'avais vu le pays où Pierre demeure*. A présent c'est l'idée de ce pays où Pierre demeure qui occupe principalement mon esprit, et je juge que ce pays est beau. Savez-vous comment je ferai pour exprimer cette pensée ? je considérerai la proposition *où Pierre demeure* comme étant ce qu'elle est véritablement, c'est-à-dire comme un complément, et de même que je dirais : " Le pays de mon père est beau ", " Le pays de mes ancêtres est beau ", faisant suivre le sujet de son ou de ses compléments, je n'hésiterai pas à dire : Le pays où Pierre demeure est beau ", intercalant, enclavant ainsi la proposition subordonnée *où Pierre demeure* dans la proposition principale *le pays est beau*, pour la rapprocher de celle des parties de cette proposition, ici le sujet, à laquelle elle se rapporte directement.

Une proposition ainsi enclavée s'appelle une proposition incidente du mot latin *inciderere* qui veut dire *tomber dans* : proposition incidente, proposition qui tombe dans une autre.

Il va sans dire, d'après les explications que je viens de vous donner, qu'une proposition incidente est toujours une proposition subordonnée.

Une proposition incidente peut avoir sous sa dépendance une ou plusieurs autres propositions. Quand je dis, par exemple, " L'homme qui croit que tous les autres hommes sont méchants est toujours malheureux ", La proposition incidente *qui croit* a pour dépendance *que tous les autres hommes sont méchants*, et la proposition principale est : *L'homme... est toujours malheureux*. Mais vous pouvez voir, d'ailleurs, que cette proposition principale n'aurait pas de sens ou aurait au moins un sens tout autre que celui qu'on veut lui attribuer si elle n'était pas déterminée par la proposition incidente suivie de sa subordonnée ; cette proposition incidente avec sa subordonnée est donc un véritable complément de la proposition principale.

J'ajoute que toute proposition subordonnée, quelle qu'elle soit, peut avoir ainsi sous sa dépendance d'autres propositions subordonnées : exemples : Je viendrai, si vous supposez que cela soit utile ; " Pierre m'aime, puisqu'il veut que je vienne chez lui ", etc., etc.

C'est en distinguant bien les propositions principales des propositions incidentes ou des propositions subordonnées et en rattachant bien, quand il y a lieu, les subordonnées les unes aux autres, d'après le sens, que vous vous rendrez compte du mécanisme de toutes les phrases, si longues, si compliquées qu'elles puissent vous paraître au premier abord.

(à continuer.)

Paresse et diligence.

Causons aujourd'hui de la paresse et de la diligence ou application.

Imitant la précaution du médecin, nous rechercherons d'abord la cause, afin de pouvoir appliquer, avec sûreté, le remède nécessaire.

La paresse est un défaut en quelque sorte général chez les enfants de la classe ouvrière, et cela s'explique : le père est du matin au soir à son métier ; la mère occupée des soins du ménage, si elle n'est pas obligée d'exercer elle-même une profession quelconque pour renforcer le

1. Dans le numéro de mai p. 68, le ligne, au lieu de : de telle sorte que le sens de l'une puisse être complet sans le secours de l'autre, lisez : ne puisse être complet.

salaires de son mari. Les parents n'ont donc pas le loisir de s'occuper de leurs enfants ; et, en eussent-ils le loisir et la volonté, ils n'ont pas les dispositions morales nécessaires pour inspirer les devoirs sociaux à leur progéniture. Les pauvres enfants sont habitués à une pernicieuse liberté ; les trois-quarts de leurs jeunes années se passent dans la rue où ils s'exercent aux jeux de saison. En sortant du lit, ils courent au jeu ; après le repas, le jeu, toujours le jeu, ils ne connaissent que cela, et les parents ne demandent pas mieux que de se débarrasser de leurs marmots, ne songeant pas une seule fois aux suites probables de ce défaut de soins.

Figurons nous ces pauvres enfants enlevés, un beau jour, brusquement à leur liberté, à leurs plaisirs et contraints à rester immobiles sur les bancs d'une école pendant plusieurs heures de suite, pour écouter des choses qui n'ont aucun rapport avec leur cerceau, leur toupie ou leur pinoche. Il s'agit d'apprendre les lettres ; il faut écouter, se taire et faire docilement tout ce que le maître a dit. Oh ! s'il s'agissait de leur montrer comment on joue et de jouer avec eux, les enfants seraient attentifs, diligents, zélés, pleins de feu (1). Mais ils doivent être sérieux, faire des efforts de mémoire et d'intelligence pour des choses qu'ils ne connaissent pas jusque-là ; ils doivent rester immobiles en présence d'un maître qui les interpelle fréquemment, qui gronde et punit lorsqu'on n'est pas sage.

Or, les enfants n'ont connu d'autre attention, de patience et de zèle que pour le jeu, au milieu d'une liberté sans limite. Dans son petit jugement arbitraire, le petit homme considère comme une tyrannie la privation de sa liberté et la soumission à un état d'immobilité ; il s'y prête de mauvaise grâce.

Tandis que l'exercice de l'intelligence l'amuse dans la rue, elle l'ennuie et le fatigue à l'école. Il baille, se tord, s'impatiente et ne songe qu'à ses exercices favoris.

Voilà la disposition morale qui amène la paresse aux travaux intellectuels de l'école. Certes, c'est un défaut, mais il s'explique en quelque sorte, ainsi que nous venons de le voir, chez l'enfant du peuple. Pour compatir à cette imperfection, il n'y a rien de tel que de rentrer en soi-même : lors même que nos parents ne nous auraient point permis de passer notre première jeunesse sur la voie publique, nous nous rappellerions néanmoins notre amour du jeu et de la liberté ; nous nous souviendrions de nos pleurs, le jour où l'on nous conduisit pour la première fois à l'école et le peu de zèle avec lequel nous avons accueilli les leçons de nos maîtres.

Voici les causes ; appliquons le remède.

Pour corriger nos petits écoliers du défaut de paresse, soyons pédagogue, allons-y philosophiquement, ne brusquons rien ; ayons l'air de comprendre les motifs de leur insouciance ; usons, en quelque sorte, du remède homœopatique : parlons de jeu aux enfants, faisons un jeu de notre enseignement et la récréation venue, prenons part à leurs ébats, descendons jusqu'à eux, pour mieux les élever jusqu'à nous.

Les enfants se laisseront prendre au piège, très-inoffensif d'ailleurs, puisqu'il n'a pour but que leur bien-être.

L'étude des premières notions de lecture et d'écriture présentée de cette manière, ne tardera pas, grâce à des moyens tout paternels, grâce à une générosité intarissable, à offrir quelque charme aux enfants, pourvu que les leçons ne soient pas trop longues. Ils comprendront bientôt, ce que nous aurons soin de leur répéter souvent, qu'après un travail fait avec goût, le plaisir de la récréation offre une jouissance bien plus délicieuse

plus vraie, qu'en faisant du jeu notre occupation exclusive.

Essayez du moyen que me suggèrent mes sympathies pour vous, chers instituteurs et institutrices, et j'ai la conviction que les résultats dépasseront votre attente. —(Le Progrès.)

EDUCATION.

Rendons l'école éducatrice.

L'article suivant, extrait de l'*Avenire della Scuola*, de Naples, et traduit par le journal *Le Progrès*, ne peut pas s'appliquer entièrement à notre pays où l'école est chrétienne avant tout, mais il contient des faits et des suggestions que tout le monde peut méditer avec fruit.

D'une statistique récente publiée par le ministre de grâce et de justice, nous apprenons que les deux tiers des délinquants savent lire et écrire : cela prouve assez clairement que savoir lire et écrire n'empêche pas de commettre des crimes et des délits.

Il n'est pas exact que la civilisation d'une nation se mesure d'après la quantité d'encre qu'elle consomme, ni d'après le nombre de ceux qui savent lire et écrire.

Si nous jetons les yeux sur les statistiques des quatorze dernières années, nous sommes attristés en voyant que les délits étaient autrefois moins nombreux et qu'ils ont augmenté dans toutes les provinces de l'Italie. Si nous cherchons dans la société les hommes probes et les hommes de cœur, nous nous apercevons que chaque jour ils deviennent plus rares.

Ce fait éloquent démontre que la nouvelle impulsion donnée au peuple, que notre aversion de l'ignorance, que cette foule d'écoles qui s'ouvrent partout, cette innombrable quantité de journaux et de publications, que toutes les forces réunies du gouvernement, des villes et des particuliers n'ont pas encore produit tout leur effet. Et, si nous observons les chiffres éloquentes de la statistique, nous sommes épouvantés en voyant combien, chaque année, grandit le nombre des malheureux qui vivent au milieu des plus tristes habitudes, aux dépens et au détriment de la société honnête.

Où chercherons nous la cause de cet épouvantable malheur ?

La triste situation financière de notre royaume, les difficultés de la vie pour un grand nombre de personnes qui ne réussissent pas à gagner de quoi entretenir leurs familles, la condition anormale et pénible dans laquelle nous vivons à présent, sont, il est vrai, de puissants motifs pour conduire au mal ; mais la cause, si ce n'est la première et principale, du moins la cause immédiate, doit se chercher dans l'école.

Qu'avons-nous fait, nous, dans l'école ?

Nous avons voulu nous débarrasser des illettrés, et avons crié bien haut et tous à la fois : de l'instruction, de l'instruction !

Nous avons voulu que tous pussent voir et entendre ; nous sommes descendus, la plume et le livre à la main, dans les maisons des pauvres et nous y avons étalé notre savoir ; nous y avons donné le fruit de nos études, et, en faisant part aux pauvres, aux malheureux, peut-être même aux criminels, des instruments de notre intelligence, nous nous sommes trop peu occupés de leur apprendre à s'en servir ; nous nous sommes trop peu soucieux de leur indiquer comment et pourquoi l'on doit vivre ; nous n'avons pas insisté suffisamment sur les sentiments de dignité, de générosité et d'affection qui devraient exister dans les classes inférieures de la population. A tous nous

(1) C'est ce que nous trouverons le remède tout à l'heure.

avons appris à lire et à écrire, mais nos programmes ne nous ont pas enjoint d'enseigner en même temps pourquoi l'on doit savoir lire et écrire, ni ce qu'il faut lire, ce qu'il faut écrire. A tous a été donné le moyen de franchir le seuil de l'école, aux hommes comme aux femmes, aux vieillards comme aux enfants, mais qu'est-ce qui nous assure que les armes que nous avons mises aux mains des criminels ne se soient pas tournées contre nous ?

Qu'est-ce qui nous assure qu'en enseignant à lire et à écrire, en employant ces moyens producteurs possibles de tant de merveilles, ces moyens n'aient servi, dans les basses classes du peuple sans éducation, pour entrer dans la route qui conduit aux délits ?

Si vous ouvrez les yeux au pauvre, sans lui donner l'éducation, vous l'exposez aux tentations vaines et déraisonnables.

Mettons à nu cette plaie de nos écoles, la cacher serait inutile ; puis, aujourd'hui que tout le monde en parle, ce serait absolument hors de saison. Rappelons-nous toujours que le livre peut être nourriture ou poison, que, s'il peut être une source féconde de bien, il peut aussi devenir un terrible instrument de mal. « Il ne suffit pas, disait le vieux et vénérable Nicolo Tommaseo, qu'un peuple sache lire, il faut qu'il se connaisse en lectures et qu'il ait de bonnes choses à lire.

Pendant les premières années après notre révolution politique, nous n'avons pas trop réfléchi. Peut-être que le trop grand nombre de questions vitales qui se sont présentées, n'a pas permis au gouvernement d'étudier suffisamment les méthodes de développement du caractère populaire. Il ne devrait pas y avoir, dit Massimo d'Azeglio, un ministère d'instruction, mais un ministère d'éducation publique, le but ne doit pas être de faire une nation de savants, mais un peuple d'honnêtes gens.

Il est de toute nécessité de remédier au mal, car, comme le dit si bien M. Parato. *Peu d'instantants suffisent pour détruire le fruit d'un grand nombre d'années de fatigues*, et il est nécessaire d'y remédier promptement, car le mal fait à nos enfants ne se tournera pas seulement sur nous-mêmes. Nous avons, par les armes et dans le sang, achevé une révolution politique : à présent, nous avons à accomplir pacifiquement une révolution pédagogique.

Il ne suffit pas que les villes soient purgées des livres obscènes et des romans corrompus ; il ne suffit pas que l'autorité préfectorale, judiciaire ou municipale surveille la morale publique ; qu'on diminue les nombreux périls et les pièges tendus à la jeunesse, que les journaux politiques cessent d'enregistrer les crimes et les méfaits plutôt que les actions louables ; il faut une réforme radicale dans le cœur du peuple, dans les écoles, dans les familles ; il faut des exemples puissants et éloquents de probité, et cela n'est pas l'œuvre d'un moment, mais d'une action lente qui pénètre les artères d'une nation, pour arriver au cœur sans trouble, sans secousse.

Du développement physique des enfants dans les écoles primaires.

Pour être complète, l'éducation de l'homme ne doit pas comprendre seulement le développement des facultés intellectuelles et morales, mais aussi des facultés corporelles. Dans quel mesure et par quels moyens ?—La même mesure et les mêmes moyens conviennent-ils à toutes les catégories d'écoles ?—C'est ce qui nous reste à examiner.

Les besoins n'étant pas les mêmes à la campagne qu'à la ville, il est logique que l'enseignement soit différent. Il est cependant des règles générales qui doivent s'appliquer

à toutes les catégories d'écoles : ce sont celles qui ont rapport à la construction et à l'ameublement des salles de classe. L'exposition des bâtiments scolaires, la disposition des salles, les moyens de renouveler l'air et ceux de procurer un chauffage normal doivent être l'objet d'un perfectionnement continu, d'un soin jaloux. Si les enfants sont renfermés pendant six heures dans des salles basses, humides, privées d'air et de lumière, si surtout ils sont serrés entre des tables mal proportionnées à leur taille ou collés debout contre le mur, les exercices corporels sont impuissants, et ne peuvent empêcher l'altération de la santé. Généralement, dans les écoles des villes aussi bien que dans celles des villages, les tables sont mal établies, je ne sais si, en France, on trouverait quelque chose de parfait en ce genre. La plus grande partie du temps, qu'ils passent en classe, les enfants restent assis, il est cependant très-essentiel qu'ils le soient convenablement, qu'ils ne se fatiguent pas, et surtout qu'il ne prennent pas une position inconvenue qui pourrait nuire au développement de leurs organes. Pourquoi donc l'Administration supérieure n'imposerait-elle pas un plan uniforme de tables pour toutes les écoles primaires ? La chose vaut la peine d'être étudiée (1). Nous avons vu à Genève des tables à deux places, avec un banc muni d'un dossier plein et droit ne dépassant pas la hauteur de la ceinture des élèves qui nous semblent réunir toutes les conditions désirables.

La discipline, l'ordre et la propreté sont aussi des conditions nécessaires au développement physique des enfants. Car, s'ils restent inactifs, s'ils sont abandonnés à eux-mêmes, ils prennent presque toujours une mauvaise tenue ; ils se remuent, se couchent sur les tables, se fatiguent la poitrine, deviennent mous et insouciant, leurs muscles s'engourdissent au point qu'ils ne sont plus maîtres de leurs actions. Il faut donc que tous leurs mouvements soient réglés, et que tous les exercices de la classe deviennent en quelque sorte des exercices corporels. Ils se rendront aux cercles, ils sortiront de l'école à un signal et au pas s'il est possible. La propreté est inséparable de l'ordre et de la discipline, et rien de ce qui y a rapport ne doit être regardé comme superflu, surtout à la campagne où la malpropreté est souvent la cause de bien des maladies et d'un grand nombre d'infirmités. L'entourage des enfants influant considérablement sur leur manière d'agir ; si tout est propre dans la classe, si tout y est en ordre, il est certain qu'ils contracteront des habitudes précieuses qu'ils conserveront toute leur vie.

Dans les écoles rurales, la gymnastique ne doit se faire que très-peu avec des engins. Toujours dans les petites localités, surtout durant les premières années, elle doit consister en exercices et en jeux rationnellement combinés et variés, de manière que les leçons deviennent pour les élèves de véritables amusements. Les exercices qui peuvent s'y exécuter sont les exercices libres, les exercices d'ordre et les jeux. « Par exercices libres, on entend ceux qui se font librement, c'est-à-dire sans engins, sur le sol nu, qui permettent au corps la plus grande liberté d'action et qui sont destinés à le rendre dégagé. Ils ont pour objet l'organisme entier, dont toutes les parties peuvent être mises en mouvement. Les principaux mouvements des membres consistent à lever, balancer, ployer, étendre, tourner. Ils augmentent l'activité des articulations et la rendent plus libre ; ils donnent aux membres plus d'aptitude à exécuter leurs fonctions ; l'organisme entier se développe harmoniquement ; par suite de l'activité imprimée à l'ensemble des muscles, la circulation du sang se régularise ; le corps gagne en santé, en persévérance,

(1) Au Canada, ce sujet a reçu toute l'attention qu'il mérite, et des améliorations ont été apportées dans nos écoles avec les meilleurs résultats.

en force de résistance ; la poitrine et les poumons se fortifient par un exercice modéré ; l'esprit, enfin s'éveille et acquiert la conscience de sa supériorité sur le corps. Les différentes espèces de mouvements qu'exécutent les jambes (la marche, la course, le saut), qui rentrent aussi dans la catégorie des exercices libres, habituent le corps à se mouvoir avec aisance, et cette habitude, jointe au fonctionnement facile des autres membres est d'un grand avantage dans toutes les circonstances de la vie (1). Dans les exercices d'ordre, l'individu n'est considéré que comme un membre de l'ensemble et doit subordonner sa volonté à celle du corps auquel il appartient. Ces exercices si variés (marches, conversions, etc.), pourraient se faire avec avantage entre élèves de plusieurs écoles réunies. De cette façon, les enfants seraient initiés à la connaissance de bien des manœuvres, et l'instituteur deviendrait, en quelque sorte, un instructeur militaire.—*Le Progrès.*

VARIETES.

Causeries économiques.

LES DÉBOUCHÉS.

Pendant cette année de mauvaise récolte, le commerce n'allait pas, et l'industrie se plaignait vivement. Ce n'était la faute à personne, tout le monde faisait ce qu'il pouvait, du moins autant que nous sachions, pour placer ses marchandises ; mais les circonstances étaient défavorables.

C'était du moins l'opinion que soutenait le père Dupont devant quelques voisins qui cherchaient, comme on dit, midi à quatorze heures.

—Tenez, ajoutait-il, voilà Pierre ou Paul qui jouent là-bas ; ils m'ont expliqué, sans le savoir, et en deux mots, pourquoi les affaires ne vont pas.

—Et comment cela ? demanda-t-on.

LE PÈRE DUPONT.—Voici comment : Pierre dit à Paul : —Veux-tu m'acheter une topie, j'en ai trois ; tu me donneras des billes." Mais Paul n'avait pas de billes, et l'affaire ne se fit pas."

L'instituteur vint se joindre au groupe, et lorsqu'on l'eut mis au fait de la conversation, il trouva que le père Dupont avait raison.

Mais les voisins ne semblaient pas avoir bien compris, de sorte que le père Dupont continua en ces termes :

—Voyons, quand vous voulez acheter une robe à votre femme ou une montre pour vous-même, ou un autre objet d'utilité ou d'agrément, que vous faut-il ?

—De l'argent ! fut la réponse unanime.

—Bien. Mais l'argent ne se trouve pas dans la rue ; il faut se le procurer en vendant vos produits. Est-ce vrai ?

—Parfaitement.

—Eh bien ! donc, quand vous avez peu de produits, vous avez peu d'argent, et le peu que vous avez, vous le gardez pour les choses indispensables, pour les dépenses urgentes, et vous ajournez les autres achats le plus possible. Voilà pourquoi le commerce ne va pas : celui qui voudrait acheter n'a pas assez d'argent parce qu'il n'a pas eu assez de produits."

L'un des voisins, Jean Monteau, fit observer qu'ils avaient aussi quelquefois plus de produits qu'ils n'en pouvaient vendre, que la trop grande abondance avilissait les prix, et que le bon marché n'était pas toujours avantageux au producteur.

—Toutefois, dit l'instituteur, on peut remédier aux inconvénients momentanés d'une production surabondante, en cherchant de nouveaux débouchés, c'est-à-dire des acheteurs. Plus l'industrie produit, plus elle a besoin de débouchés. Seulement, quand l'abondance des produits fait baisser le prix, il s'ouvre tout naturellement de nouveaux débouchés.

En effet, par exemple, le vin étant à un franc la bouteille, le prix sera trop élevé pour beaucoup de personnes ; mettez le prix à 50 centimes, il y aura beaucoup plus d'acheteurs chez nous, et, de plus, on pourra en envoyer à l'étranger. Il en est ainsi de toutes les marchandises.

—Tout cela est vrai, dit Jean Monteau, mais quand il y a surabondance de pommes de terre, on ne peut pas en faire manger davantage en diminuant le prix ; un homme ne pourrait pas manger un sac de pommes de terre par jour, même si on les lui donnait pour rien.

LE PÈRE DUPONT.—Mais on peut distiller les pommes de terre, l'eau-de-vie est facile à transporter ; on peut faire de la fécula, ou encore on peut engraisser des pores ; on n'a pas nécessairement besoin de manger les pommes de terre en nature.

—C'est très-juste, répondit l'instituteur. Quelque abondant que soit un produit aujourd'hui, si on sait lui ouvrir un nouveau débouché en France ou à l'étranger, on pourra encore le multiplier. Depuis qu'on fait avec les betteraves du sucre et de l'eau-de-vie, on en cultive bien plus que lorsqu'on s'en servait simplement comme fourrage.

En résumé, à la longue, on n'achète les produits des autres qu'en produisant soi-même, et plus le débouché est grand—ce qui veut dire : plus il y a d'acheteurs (ou de consommateurs),—plus la production est stimulée. On travaille volontiers quand le travail est bien rémunéré."

VOIES DE COMMUNICATION.

Les travaux du chemin de fer qu'on construisait dans le voisinage avançaient visiblement, et restèrent longtemps le principal sujet de conversation. Un jour l'ingénieur qui dirigeait les travaux ayant dit que le chemin de fer était la voie de communication la plus parfaite, Philippe demanda :

—Qu'est-ce qu'une voie de communication ?

L'ingénieur se contenta de répondre que c'était un chemin destiné à faciliter les transports des choses et des gens d'un endroit à l'autre.

L'instituteur crut devoir entrer dans quelques détails.

—Il y a, dit-il des voies de communication par eau et par terre. Le fleuve ou la rivière qui portent bateau sont des voies de communication ; l'eau est, comme l'a dit un penseur célèbre, Pascal, un chemin qui marche, car—en coulant—elle entraîne le bateau. Les canaux—qui sont des rivières creusées de main d'homme—et la mer sont également des voies de communication.

Par terre, le plus petit chemin s'appelle...

PHILIPPE.—Un sentier.

L'INSTITUTEUR.—Le sentier est fait pour les piétons, tout au plus encore pour un cheval de somme (cheval portant un fardeau) ; mais dès qu'on veut employer une voiture, il faut un chemin, qui est un sentier plus large, ou même une route, qui est un grand chemin bien entretenu et empierré. Le chemin de fer est une voie sur laquelle on a solidement assujéti des rails (barres de fer à rebord) sur lesquels les roues marchent plus facilement et sans pouvoir dévier.

LE PÈRE DUPONT.—Les roues qui vont sur les rails ne rencontrent aucun ornière et ne s'enfoncent pas dans la boue.

L'INGÉNIEUR.—Je vous ai promis de vous démontrer que

(1) Rapport de M. Verchère, sur l'enseignement de la gymnastique. —Genève 1872.

c'est la voie la plus parfaite ; suivez bien les calculs que je vais faire.

Supposons qu'un homme veuille porter 50 kilogr. (ou 100 livres) de Lyon à Paris, il ne pourrait pas faire le chemin en moins de 16 jours, et demanderait au moins 5 fr. par jour, ce qui ne serait pas cher. Le transport des marchandises coûterait donc 5 fois 16 font 80 fr. ou 1 fr. 60 par kilogr.

Remplaçons le porteur de fardeau par une voiture et un cheval. La voiture pourra être chargée de 500 kilogr. au moins, elle fera le voyage commodément en 10 jours, et la dépense serait de 10 fr. par jour. Cela fait, en tout 100 fr., et par kilogr., 20 centimes. Si le chemin était mauvais, il faudrait 12 à 15 jours et payer 12 fr. par jour ; car sur les mauvaises routes les chevaux se fatiguent beaucoup et les voitures exigent de fréquentes réparations.

Si maintenant nous construisons un chemin de fer transportant des milliers de quintaux à la fois, le kilogr. ne reviendra qu'à 2 ou 3 centimes, et la marchandise arrivera du jour au lendemain.

LE PÈRE DUPONT.—Sur les rivières et les canaux le transport est également à très bon marché, mais on ne vas pas vite.

PIERRE.—Pourquoi le transport est-il à bon marché ?

L'INSTITUTEUR.—Parce que deux ou trois hommes peuvent faire marcher un grand bateau plein de marchandises.

L'INGÉNIEUR.—Ainsi le chemin de fer réunit la vitesse au bon marché, et peut transporter de grandes masses à la fois ; voilà pourquoi c'est la voie de communication la plus parfaite.

LE PÈRE DUPONT.—Les frais de transport étant ajoutés au prix des marchandises, plus le transport est cher, plus le prix des marchandises est élevé.

L'INGÉNIEUR.—Les frais sont si élevés, qu'ils empêchent de transporter à une grande distance les matières lourdes et encombrantes. Ainsi le charbon de terre, en sortant des mines, coûte souvent 50 centimes le quintal de 100 kilogr. Supposons que personne ne veuille payer le charbon plus de 3 fr., il resterait 2 fr. 50 pour le transport. Jusqu'où peut-on les transporter pour 2 fr. 50 ? en charrette peut-être à 80 ou 100 kilomètres ; en bateau ou en chemin de fer, 500 ou 600 kilomètres ; dans un grand navire de mer, 5 à 6,000 kilomètres.

L'INSTITUTEUR.—Plus on diminue les frais de transport, plus on peut aller loin, et plus on va loin, plus on étend les débouchés (on augmente le nombre des acheteurs).

LE PÈRE DUPONT.—Voilà pourquoi on améliore les chemins vicinaux. Quand un chemin est mauvais, on ne peut charger sur une voiture à deux chevaux que 1,000 kilogr., et quand il est bon, on charge jusqu'à 2,000 kilogr., et le transport ne coûte par kilogr. que la moitié de ce qu'il coûtait sur le mauvais chemin.

L'INSTITUTEUR.—Améliorons donc toujours nos voies de communication, ce sera de l'argent et de la peine bien placés.

MAURICE BLOCK.

(à continuer.)

Corneille inconnu.

I

LA TRADUCTION DE " L'IMITATION ; " SON CARACTÈRE PRATIQUE.
—MÉNAGE ET FINANCES DU POÈTE.—LA PAUVRETÉ
D'UN CHRÉTIEN.

Lorsque, vers le printemps de 1652, Corneille se retira dans sa ville natale, persuadé qu'il avait rompu, sinon pour toujours, au moins pour de longues années avec les

séductions et les amertumes, les tourments continuels et les joies passagères de la production dramatique, il se proposait de consacrer l'activité de son esprit et de son âme à l'accomplissement de deux tâches très-sérieuses, très-importantes. Poursuivre et achever la traduction en vers français de *l'Imitation de Jésus-Christ*, donner de ses œuvres complètes une édition à peu près irréprochable, scrupuleusement corrigée en ce qui avait rapport à la langue et au style, enrichie de consciencieux *examens*, placés en tête de chacune des pièces, précédée d'une série de *Discours* sur les principes de l'art théâtral ; telle était le double but, telle était la double ambition de l'illustre poète chrétien rentrant dans ses foyers.

Ces années de recueillement, de méditation furent en effet employées sans relâche ni trêve à la réalisation des deux desseins conçus par l'homme de génie qui joignait à la haute pénétration du critique la volontaire simplicité du croyant. Les vingt premiers chapitres de *l'Imitation* traduite avait paru en novembre 1651 : la cinquième et dernière partie fut publiée en 1656. Le traducteur ne s'était accordé aucun répit avant que l'œuvre terminée attestât qu'il avait loyalement tenu sa promesse intérieure.

La traduction de *l'Imitation* fut accueillie avec un véritable enthousiasme. Il se fit de la première partie seulement trente-deux éditions, et le produit de la vente, même dans les mauvaises conditions de la librairie d'alors, dut monter à un chiffre assez élevé, si nous en croyons un contemporain de Corneille. " Je lui ai ouï-dire, écrit Gabriel Guéret, que son *Imitation* lui avait plus valu que la meilleure de ses comédies, et qu'il avait reconnu, par le gain considérable qu'il y a fait, que Dieu n'est jamais ingrat envers ceux qui travaillent pour lui." Voltaire, que cette grande vogue de *l'Imitation* avait le privilège de mettre mauvaise humeur, s'est efforcé, non pas de la contester, ce qui était impossible, mais de l'amoindrir en l'expliquant d'une manière dérisoire.

" Il y a, fait observer charitablement ce bon apôtre, une grande différence entre le débit et le succès. Les jésuites, qui avaient un très-grand crédit, firent lire le livre à leurs dévotes et dans les couvents ; ils le prênaient, on l'achetait et on s'ennuyait. Aujourd'hui ce livre est inconnu. *l'Imitation de Jésus* n'est pas plus faite pour être mise en vers qu'une épître de saint Paul."

Malice à part, il y a du vrai dans cette dernière remarque. Le ton d'intimité délicate et sublime dans lequel est écrite *l'Imitation* ne se prête guère aux allures toujours un peu compassées de la versification française dans le genre noble. Ce murmure discret d'une âme tendre et recueillie, à peine fait pour être entendu des oreilles humaines, perd beaucoup de son accent pénétrant, de son charme souverain, lorsque la rectitude de notre forme poétique le contraint à devenir une parole vibrante, sonore, fortement articulée. Le talent naturellement pompeux de Corneille n'a pas su toujours triompher de la difficulté que lui opposaient les nuances infinies du modèle en leur gracieuse et profonde spiritualité. Il serait injuste cependant de croire Voltaire sur parole et de s'imaginer que la lecture de cette traduction condamne celui qui s'y engage à la fatigue, à l'ennui. Ce serait commettre une erreur grave. Corneille, dans *l'Imitation* comme dans les *Hymnes à sainte Geneviève* et dans *l'Office de la sainte Vierge*, a le souffle lyrique et se maintient généralement à une grande hauteur. La majesté du langage correspond chez lui à une émotion réelle. Aussi, malgré la noblesse soutenue et un peu tendue de la forme, la pureté, la sincérité du sentiment religieux éclate avec une évidence irrésistible dans ces larges et mâles interprétations. L'auteur du *Cid* a beau ne se reconnaître de supériorité incontestable qu'au théâtre, il possède au plus haut degré la faculté lyrique, et trouve à chaque instant, dans la vivacité de sa foi, les plus heu-

reuses inspirations. Cette appréciation est également celle d'un écrivain de talent, fervent compatriote et admirateur éclairé du grand poète :

« Corneille, quoi qu'il en pût dire, écrit M. Eugène Noël (1), avait si bien le génie lyrique qu'au théâtre il y a recours et emploie quelquefois les stances régulières (tout le monde sait par cœur celles de Rodrigue et de Polyeucte) ; mais il ne les emploie qu'aux moments solennels où l'âme, frappée à la fois de quelque catastrophe et de quelque grande passion, s'élève, dans la solitude, à cette forme musicale. C'est une sorte de recueillement intérieur et presque de prière qui devait, non pas se dire, mais se chanter, comme ces mélodies du théâtre antique, qui fut aussi un théâtre lyrique. Ces chants sont véritablement l'ode. Corneille, dans ces strophes, égale Malherbe pour la beauté du rythme et pour l'harmonie, et il le surpasse par la poésie et par le sentiment. C'est véritablement ici une âme qui s'épanche, et dont la plainte ou la joie semble trouver des échos dans toute la nature. Quelques-uns de ces puissants effets se retrouvent dans l'imitation, dans les *Louanges de la Vierge*, et, parfois, dans ses psaumes en vers.

« Qui se laisserait d'admirer, dans ces chants religieux, la variété du rythme ? On ne peut les lire sans se sentir, dès les premières cadences, saisi d'une sorte d'inspiration musicale. Le lyrisme est tel, que ces vers, d'eux-mêmes, vous imposent le chant. »

Bien des pages dans cette traduction viennent à l'appui des paroles si judicieuses et si nettement affirmatives de M. Noël. Quoi de plus touchant, par exemple, et de plus conforme à l'esprit du texte, que ces stances sur la pureté du cœur et la simplicité de l'intention (2) ?

Pour t'élever de terre, homme il te faut deux ailes.
La pureté du cœur et la simplicité :
Elles te porteront avec facilité
Jusqu'à l'abîme heureux des clartés éternelles.
Celle-ci doit régner sur tes intentions,
Celle-là présider à tes affections,
Si tu veux de tes sens dompter la tyrannie :
L'humble simplicité vole droit jusqu'à Dieu,
La pureté l'embrasse, et l'une à l'autre unies
S'attache à ses bontés, et les goûte en tout lieu.

Si ton cœur était droit, toutes les créatures
Te seraient des miroirs et des livres ouverts,
Où tu verrais sans cesse en mille lieux divers
Des modèles de vie et des doctrines pures.
Toutes comme à l'envi te montrent leur auteur :
Il a dans la plus basse imprimé sa hauteur,
Et dans la plus petite il est plus admirable ;
De sa pleine bonté rien ne parle à demi,
Et du vaste éléphant la masse épouvantable
Ne l'étale pas mieux que la moindre fourmi.

Si nous voulons caractériser comme il convient la traduction de l'imitation telle que l'a entendue et réalisée Corneille, il faut abandonner résolument tout point de vue mondain, et surtout le point de vue trop spécialement littéraire auquel en ce sujet nous tendons toujours à nous placer ; il faut s'accoutumer à considérer ce grand et imposant travail, non pas comme une œuvre où l'art doit dominer, mais comme un acte au sens le plus énergique du mot, un acte très-positif et très-formel de religion, de propagande morale, spirituelle. Nous entrerons ainsi exactement dans la pensée du poète, et, nous rendant compte du but qu'il a poursuivi, nous serons tout à fait à même de juger si l'exécution de l'entreprise a répondu au dessein du traducteur.

L'idée dont il importe de bien nous pénétrer est celle-ci : Corneille n'est point un virtuose, prenant l'imitation comme un thème propre à faire briller son talent ou à lui suggérer des variations imprévues, d'autant plus frappantes qu'elles seraient moins en rapport avec sa manière habituelle. En traduisant l'édifiant et ravissant ouvrage, il ne cède point au désir d'étonner ses contemporains par une soudaine transformation ou plutôt par une application inattendue de sa puissance poétique ; il ne fait de gageure ni avec les autres ni avec lui-même. Son projet est beaucoup plus simple. Il veut porter la lumière à des chrétiens comme lui, les consoler, les reconforter et, en s'acquittant de ce devoir, achever d'épurer et de sanctifier son talent. Cette interprétation se présente avec une force toute particulière à l'esprit lorsqu'on lit la Dédicace de Pierre Corneille au pape Alexandre VII, sous le patronage duquel il tint à placer sa traduction. L'intention exclusivement pieuse de ce travail y est marquée avec une précision qui n'aurait pas dû laisser place à l'incertitude ou à la fantaisie. Alexandre VII, lors qu'il n'était encore que Fabio Chigi, avait composé de beaux vers latins, où la pensée de la mort revient très-souvent. Corneille, dans son Epître dédicatoire, fait allusion à cette particularité. Il avoue que ces considérations sur le néant et l'éternité, semées si abondamment dans les belles poésies latines que lui a fait connaître l'archevêque de Rouen, Harlay de Champvallon, lui causèrent tout d'abord une émotion extrême :

« Elles me plongèrent dans une réflexion sérieuse qu'il fallait comparaître devant Dieu, et lui rendre compte du talent dont il m'avait favorisé. Je considérai ensuite que ce n'était pas assez de l'avoir si heureusement réduit à purger notre théâtre des ordures que les premiers siècles y avait comme incorporées, et des licences que les derniers y avaient souffertes ; qu'il ne me devait pas suffire d'y avoir fait régner en leur place les vertus morales et politiques, et quelques-unes même des chrétiennes, qu'il fallait porter ma reconnaissance plus loin, et appliquer toute l'ardeur du génie à quelque nouvel essai de ses forces qui n'eût point d'autre but que le service de ce grand maître et l'utilité du prochain. C'est ce qui m'a fait choisir la traduction de cette morale, qui par la simplicité de son style ferme la porte aux plus beaux ornements de la poésie, et bien loin d'augmenter ma réputation, semble sacrifier à la gloire du souverain auteur tout ce que j'ai pu acquérir en ce genre d'écrire. »

Nous voilà loin des préoccupations littéraires. D'un auteur en quête de renommée ou de gain, il n'y en a pas trace. Le croyant seul se montre, et seul en effet il a qualité pour parler. Il est aisé dès lors de comprendre quel esprit a dirigé, inspiré Corneille dans la longue et périlleuse tâche si vaillamment choisie. Le désir de dégager la leçon morale, de la rendre évidente, de la graver en traits ineffaçables, a constamment présidé à son labeur. Familier avec les états de l'âme que décrit si supérieurement l'auteur anonyme, il s'assimile en quelque sorte le texte qu'il a sous les yeux, et, sans le dénaturer en rien, lui imprime pourtant son cachet personnel. Cette disposition est bien reconnaissable au chapitre IX, livre II, sur le manque absolu de consolations :

Notre âme néglige sans peine
La consolation humaine,
Quand la divine la remplit :
Une sainte fierté dans ce dédain nous jette,
Et la parfaite joie aisément établit
L'heureux mépris de l'imparfait.

1 Le mot est un peu rude pour la délicatesse des oreilles modernes, plus timorées souvent que les consciences, mais à la place où nous le trouvons, ce mot a la valeur d'un témoignage historique, et nous n'avons pas le droit de changer un texte dont la signification est importante.

1 Notice sur Pierre Corneille dans les *Poètes français* de M. Crépet, t. II.

2 Imitation, livre II, chap. IV.

Mais du côté de Dieu demeurer sans douceur,
 Quand nous foulons aux pieds toute celle du monde,
 Accepter pour sa gloire une langueur profonde,
 Un exil où lui-même il abîme le cœur,
 Ne nous chercher en rien alors que tout nous quitte,
 Ne vouloir rien qui plaise alors que tout déplaît,
 N'envoyer ni desirs vers le propre intérêt,
 Ni regards échappés vers le propre mérite :
 C'est un effort si grand, qu'il se faut élever
 Au-dessus de tout l'homme avant que l'entreprendre ;
 Sans se vaincre soi-même on ne peut y prétendre,
 Et sans faire un miracle on ne peut l'achever.

L'homme qui écrit de tels vers est mieux qu'un versificateur expert en son métier, mieux qu'un ouvrier poétique d'une habileté rare, c'est un chrétien, qui s'inspire de sa propre expérience et peint, avec une sincérité mélancolique, ce qu'il a plus d'une fois éprouvé, le mal dont il a fréquemment souffert. La même observation s'applique au beau début du chapitre xxiv (livre I) sur le jugement et les peines du péché. Ce sont ici paroles sérieuses et non vains artifices de rhétorique. Comme l'auteur de l'*Imitation*, le traducteur est de ceux qui croient à la colère divine et tremblent devant elle :

Homme, quoi qu'ici-bas tu veuilles entreprendre,
 Songe à ce compte exact qu'un jour il en faut rendre,
 Et mets devant tes yeux cette dernière fin
 Qui fera ton mauvais on ton heureux destin.
 Regarde avec quel front tu pourras comparaître
 Devant le tribunal de ton souverain maître,
 Devant ce juste juge à qui rien n'est caché,
 Qui jusque dans ton cœur sait lire ton péché,
 Qu'aucun don n'éblouit, qu'aucune erreur n'abuse,
 Que ne surprend jamais l'adresse d'une excuse,
 Qui rend à tous justice et pèse au même poids
 Ce que font les bergers et ce que font les rois.

Misérable pécheur, que sauras-tu répondre
 A ce Dieu qui sait tout et viendra te confondre,
 Toi que remplit souvent d'un invincible effroi
 Le courroux passager d'un mortel comme toi ?

Donne pour ce grand jour, donne ordre à tes affaires,
 Pour ce grand jour, le comble ou la fin des misères,
 Où chacun, trop chargé de son propre fardeau,
 Son propre accusateur et son propre bourreau,
 Répondra par sa bouche et seul à sa défense,
 N'aura point de secours que de sa pénitence 3.

Cette gravité de ton, cette piété passionnément sérieuse, qui déterminèrent auprès des contemporains le succès du livre, devaient effaroucher et choquer l'incrédulité du dix-huitième siècle. C'est ce qui rend probable l'assertion de Voltaire relative à l'oubli dans lequel, à l'époque où il écrivait, était tombée la traduction de Corneille. Le mouvement de restauration religieuse, qui commença vers 1802, se poursuivit pendant les années suivantes, aurait dû faire cesser cette indifférence à l'égard d'une œuvre que le nom d'un maître illustre signalait aux lettrés, et que recommandait aux croyants l'accent d'une dévotion sincère. Par malheur, le goût du temps ne lui était d'aucun côté favorable. D'une part le *Génie du Christianisme*, mal interprété par des mondains qui se figuraient être des croyants, avait tourné l'universelle admiration vers les beautés extérieures, voyantes, que l'on préférerait trop aux qualités intimes ; d'autre part, la susceptibilité classique de Fontanes et de son école

1 Dans la suite de ce chapitre on décrit avec quelque détail les supplices eudrés par les damnés. Le texte est bref et la traduction, fort énergique en cet endroit, tourne un peu la paraphrase. Par une coïncidence assez singulière, Corneille, à cette époque, venait d'acheter, dans une vente à l'encan, un Dante italien in-folio, qu'il avait payé douze livres, pris assez élevé pour le temps. Avant de traduire l'Enfer de l'*Imitation*, il avait pu lire celui de poète florentin. S'est-il glissé sous sa plume quelques réminiscences ? La recherche serait curieuse à faire.

s'accommodait difficilement d'un ouvrage dont les mérites apparaissaient comme étant plutôt moraux que littéraires. C'est seulement en 1841 que le livre d'Onésime Leroy, intitulé *Corneille et Gerson, dans l'Imitation de Jésus-Christ* 1, s'éleva contre une injuste négligence, et fit entendre, en l'honneur du vieux poète, une protestation généreuse, qui, du reste, trouva promptement de l'écho. Ce volume est bon à consulter. Il serait meilleur encore si l'auteur n'avait eu la malencontreuse idée de mêler perpétuellement à l'appréciation du travail de Corneille, d'en rapprocher, sans cesse, l'analyse des deux autres traductions, estimables sans doute, mais dont la comparaison si détaillée semble singulièrement inopportune en un sujet qui devrait être nettement circonscrit. Ce défaut est grave, mais il est amplement compensé par l'abondance des extraits judicieusement choisis, qui font de ce volume un véritable et excellent abrégé de la traduction de Corneille. Onésime Leroy, mort, je crois, cette année, dans un âge très-avancé, était, lui aussi, un croyant, sa foi lui a tenu lieu de méthode en cette occasion et l'a parfaitement servi. Point d'affectation littéraire, nulle recherche de dilettantisme. Il a été guidé, dans son choix, par l'esprit qui animait Corneille pendant les ferventes années de son labeur. Une telle conformité de sentiments enlève à cette réunion d'extraits, reliés d'ailleurs entre eux par de solides commentaires, cette apparence d'arbitraire, ce caractère artificiel qu'on reproche souvent, non sans raison, aux essais de ce genre. L'unité de cœur et d'intelligence domine tout. Aussi conseillons-nous à ceux de nos lecteurs qui ne se sentiraient pas en disposition d'aborder directement, immédiatement, la traduction de Corneille, de recourir d'abord au livre d'Onésime Leroy. On ne saurait, comme préparation, comme initiation, rencontrer rien de plus consciencieux, de plus complet.

Sans insister davantage, il nous suffit de nous être attaché à bien établir, à mettre en pleine lumière l'intention chrétiennement pratique de cette traduction, trop longtemps méconnue, tardivement replacée au rang dont elle est digne, et que l'on a toujours eu le tort de peser dans des balances exclusivement littéraires. L'action charitable, l'efficacité morale, voilà ce dont Corneille s'est uniquement inquiété. L'immense succès de son œuvre atteste que, sous ce rapport, il n'a éprouvé aucun mécompte, et, de fait, lorsque dans sa vieillesse, des accès de découragement amenaient sous sa plume des plaintes et des récriminations, il n'a jamais reproché au public la moindre tiédeur à l'égard de ses poésies sacrées. Loin de s'arrêter dans cette voie après la version de l'*Imitation*, qui lui avait demandé environ sept ans de travail, il continua, en traduisant du latin de Santeul, les *Hymnes de sainte Genèvève* pour son ami, le P. Boulart, supérieur général des Génovéfains, et les *Louanges de la sainte Vierge*, attribuées à saint Bonaventure. Il ne vivait plus alors dans la retraite, car cette dernière traduction, datée de 1665, se place entre la représentation d'*Othon* et celle d'*Agésilas*. La même remarque s'applique à l'*Office de la sainte Vierge*, traduit et publié en 1870. Le volume ou se trouve l'*Office de la Vierge*, contient, en outre, la traduction des *sept psaumes de la Pénitence*, celle des *Vêpres et Complies du dimanche*, de toutes les *Hymnes du bréviaire romain* ; plus deux séries d'extraits de la version de l'*Imitation*, intitulées *Instructions et Prières chrétiennes*. Il est dédié à la reine de France, Marie-Thérèse d'Autriche, mariée depuis dix ans à Louis XIV, et déjà mère de trois enfants. Cet ensemble de traductions pieuses parut quelques mois avant la représentation de *Tite et Bérénice*. Il y a pourtant ici une nuance qui ne doit pas être négligée. Après la chute d'*Attila*, Corneille garda trois ans le silence. Or, c'est pendant ces trois ans

1 Chez Adrien Leclère.

qu'il se consacra, avec un redoublement de zèle, à l'œuvre d'édification qui était à la fois pour lui une consolation, un devoir et assurément une habitude spirituelle.

Malgré l'indépendance et l'originalité de son esprit, dont nous verrons tout à l'heure la preuve en ces matières mêmes, le poète n'était rien moins qu'un chrétien latitudinaire. Il s'approchait avec régularité des sacrements, et, selon ce que nous affirme son frère Thomas, l'inséparable compagnon qui l'aïda courageusement à lutter contre les difficultés sans cesse renouvelées, Pierre Corneille, pendant les trente dernières années de sa vie, récitait tous les jours le bréviaire romain. Le témoignage vient de bonne source, comme on le voit, et ne saurait être révoqué en doute. Trésorier de sa paroisse, lorsqu'il habitait Rouen, le traducteur de *l'Imitation* prenait ses fonctions très au sérieux. Le compte rendu de sa gestion nous a été conservé, et là, comme partout, nous retrouvons le plus consciencieux des hommes. La rédaction de ce document et les dévotions de la semaine sainte l'absorbèrent tellement que, dans une lettre, adressée la veille de Pâques 1652 au R. P. Boulard, il s'excuse de n'avoir pu lire l'ouvrage que celui-ci lui envoyait, et il sollicite du savant genevois un peu de répit pour être en état de lui répondre convenablement :

J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies :
Je vois l'ordre pompeux de ces cérémonies.

Ces vers que Racine devait placer, plus tard, sur les lèvres de Joas, conviennent parfaitement aux habitudes quotidiennes et ininterrompues de Corneille. Les exercices rituels, les détails du culte lui plaisaient. Il aimait le sanctuaire et ne haïssait même pas la sacristie.

Le pain des simples fut aussi pour lui le pain des forts. Montaigne a dit quelque part que notre piété se doit reconnaître à nos actions, et que c'est notre vertu qui doit prouver notre christianisme. Cela est vrai surtout en ce qui touche à notre conduite dans notre maison, dans notre famille, à la manière dont nous envisageons et supportons l'existence. La grande plaie de Corneille, pendant la dernière moitié de sa vie, fut la pauvreté. Il s'en est plaint souvent avec une tristesse naïve ; jamais sur un ton d'amertume ni de révolte. La gêne le fait souffrir dans ses proches, elle entrave le développement de son œuvre : c'est un mal contre lequel il ne se raidit point, mais qu'il cherche à détourner, soit par son travail, soit, lorsque ce travail est mal rétribué, par des demandes d'assistance et d'appui, qui ne s'écartaient point des mœurs de l'époque, et dont notre dignité moderne, indiscrètement chatouilleuse, exagère hors de propos les conséquences. On n'a pas assez remarqué que si Corneille parle avec insistance de ses besoins, de ses charges, de son accablante et pénible situation, ce n'est, en définitive, qu'à ceux qui sont en mesure d'y porter remède. Le blâmer d'agir ainsi, c'est, proportion gardée, comme si l'on reprochait à un écrivain de nos jours de manquer de dignité parce qu'il demande fréquemment de l'argent à ses éditeurs. Corneille s'adresse au roi, aux ministres, aux grands seigneurs, même aux riches financiers, à tous ceux qui, dans ce siècle où la bienfaisance de l'État n'était pas régularisée, où les associations protectrices n'existaient pas, fût-ce en projet, avaient la puissance et souvent l'ambition de protéger les lettres en secourant les lettrés. On aurait donc tort de chercher dans les suppliques, légitimes en somme, dans les remerciements très-naturels de Corneille à Mazarin, à Fouquet et même à Montauron, des traces de défaillance morale. Lutter contre la pauvreté est un devoir, exhaler une plainte devant qui peut la faire cesser, ce n'est ni se rebeller contre l'ordre social ni maudire la destinée.

Ah ! si dans les lettres de Corneille à ses amis, qui

sont parvenues jusqu'à nous, nous trouvions des gémissements, des marques de désespoir ou de colère ; si le témoignage de ses contemporains nous le montrait irrité, exaspéré de sa pauvreté, s'en prenant à tous, aux hommes et à Dieu de ses déceptions et de ses misères, on pourrait alors, avec quelque apparence de raison, reprocher au poète d'avoir mal supporté l'épreuve, et de s'être réservé trop peu du stoïcisme qu'il prodiguait si volontiers à ses héros. Eh bien ! une découverte de ce genre, on ou l'a pas faite, et nous osons le prédire, on ne la fera jamais. Qu'il s'entretienne avec Baron ou Molière, qu'il écrive à Saint-Evremond, au P. Boulard, à l'abbé de Pure, Corneille ne fait aucune allusion à ses embarras domestiques, au malaise de ses finances ; il ne prend à partie ni la société ni le roi ; il ne montre pas le poing au ciel. Qu'a-t-il besoin pour cela de stoïcisme ? Les promesses de l'Évangile lui suffisent.

Pourtant s'il avait voulu se poser en révolté : quel beau thème à déclamation ! Vous voyez et entendez cela d'ici. Je m'étonne que le théâtre actuel, qui se complait à fausser les grandes figures historiques et qui excelle dans cette déplorable besogne, ce théâtre où nous avons déjà vu Molière dictant la leçon à Louis XIV et le rudoyant, comme ferait un méchant maître d'école, ne nous ait pas encore présenté un Corneille égalitaire et socialiste, invectivant contre les heureux du monde, et rimant un poème sur la future liquidation universelle. De telles conceptions ne sont malheureusement plus impossibles à prévoir depuis la seconde moitié du dix-huitième siècle. La pauvreté résignée a disparu ; elle a été remplacée par la pauvreté menaçante. Ne sois pas pauvre, disent nos contemporains, mais si la fatalité veut que tu le sois, ne recule devant rien pour échapper à cette servitude, qui est en même temps une iniquité. Et voilà le siècle où l'on se permet de porter des jugements sévères sur la dignité de Corneille ! Il est vrai qu'on ne traduit guère maintenant *l'Imitation*, et surtout qu'on y cherche plus une règle de conduite.

Cette pauvreté qu'un christianisme effectif allégeait pour Pierre Corneille, s'explique sans qu'on ait besoin, comme on a été quelquefois tenté de le faire, de reprocher à Marie de Lamperrière un manque de capacité domestique ou d'économie. Nous avons vu combien étaient incertaines et précaires les ressources qui pouvaient alimenter le ménage du poète. Point de droits d'auteur, par conséquent des profits très-inégaux, même en cas de grand succès au théâtre. La vente en librairie produisait peu. De ce côté, nous n'avons à constater qu'une exception, la réussite étonnamment fructueuse de *l'Imitation* traduite, et encore, pour n'exagérer rien, il faut dire que les trente-deux éditions s'appliquent seulement à la première partie. Les parties suivantes eurent un débit considérable, mais moins prodigieux cependant. Les gratifications accordées à la suite de dédicaces, plus ou moins flatteuses, ne constituaient pas une ressource. Si quelques protecteurs se montraient généreux, d'autres tâchaient de s'acquitter au meilleur marché possible. Selon la tradition, Mazarin se faisait remarquer par son avarice. Fouquet, qui peut-être eût été un appui, disparut, emporté par la tempête. D'ailleurs il y a dans le théâtre imprimé de Corneille plusieurs pièces qui n'ont été offertes ni adressées à personne. Les pensions sur la cassette royale laissaient beaucoup à désirer, sous le rapport de la solidité

1. En 1643, Corneille sollicita vainement le droit de faire jouer par qui bon lui semblerait *Cinna*, *Polyeucte* et *la Mort de Pompée*, qu'il avait fait représenter d'abord par les comédiens du Marais, et que d'autres comédiens, le frustrant "de son labeur" (ce sont ces termes) avaient entrepris de représenter ; mais ce "privilege" qui ne nous semble aujourd'hui que la simple garantie de la propriété de son travail, ne lui fut pas accordé. (MARRY-LEVEAUX. Notice sur Pierre Corneille.)

et de la régularité. Tout allait bien tant qu'on ne bâtissait pas trop de palais ou qu'on ne faisait pas la guerre ; mais, dès qu'on se jetait dans de grandes dépenses, les pensionnaires du roi se trouvaient condamnés à des attentes qui, parfois, semblaient menacer de se prolonger indéfiniment. Le poète eut fréquemment à souffrir de ces pénuries du Trésor, et il s'en est plaint dans un placet bien connu, dont la hardiesse bourruée fit probablement sourire Louis XIV.

Il fallait donc vivre sur un très-mince patrimoine. Or, la famille de Pierre Corneille comptait six enfants. On a, de plus, bien des raisons de penser que sur ce même patrimoine vivaient Thomas et les siens. Il est vrai que Thomas avait le travail très-facile, et que quelques-unes de ses pièces obtinrent des succès d'enthousiasme. Mais l'argent gagné au théâtre n'apportait, comme nous venons de le dire, qu'un faible appoint au budget des deux ménages. La fortune paternelle, qui avait servi à l'éducation et à l'établissement des frères et des sœurs de Pierre Corneille, au nombre de cinq, n'arriva que fort diminuée entre les mains du poète. Un document curieux et touchant à la fois, découvert par M. de Beaurepaire, nous autorise à penser que madame Corneille, la mère, vint, en plus d'une circonstance, à l'aide de ses enfants lorsqu'ils ne pouvaient se suffire à eux-mêmes. En 1644, l'un des frères du poète célèbre qui venait d'écrire *Pompée et Polyecte*, Antoine Corneille, chanoine régulier au Mont-aux-Malades, près Rouen, fut nommé curé de Fréville : il avait trente-trois ans. Cet Antoine était un homme d'esprit et de talent. En 1636, en 1639, il s'était distingué par des odes, des stances, des sonnets, couronnés par la Société du Puy de l'Immaculée-Conception de la Vierge. Cette même Société rouennaise devait couronner, en 1640, Jacqueline Pascal, âgée de quinze ans, jouant encore à la poupée, à ce que nous assure sa sœur, madame Périer, et en 1641, Thomas Corneille, qui atteignait à peine sa seizième année. Malgré ses couronnes académiques et son canonicat, sans doute peu rétribué, le religieux du Mont-aux-Malades se trouva fort embarrassé lorsque le moment d'aller prendre possession de sa cure fut arrivé. Les choses les plus essentielles pour son installation lui manquaient. Il fut contraint de recourir à l'obligeance de sa mère qui lui fournit, à titre de prêt, ce dont il avait besoin, comme en fait foi l'acte suivant. Nous n'hésitons pas à le mettre sous les yeux de nos lecteurs, parce que, mieux que toutes les démonstrations du monde, il nous édifie sur les rapports des membres de la famille Corneille entre eux, et nous permet de jeter un coup d'œil sur la façon simple et cordiale dont se réglaient les affaires dans cet intérieur patriarcal.

“ Je soussigné, prieur curé de Fréville, cognois et confesse avoir reçu de mademoiselle Corneille, ma mère une douzaine d'assiettes et demie-douzaine de plats, le tout de fin estain ; plus trois douzaines de serviettes dont il en a une douzaine de doublevivre et deux nappes de lin et un doublevivre. Une casaque de drap noir qui estoit à feu mon père, une grande table qui se tire des deux costez et deux formes, une toile de lit de ces estoffes jaulnes imprimées. Tous lesquels meubles elle m'a prestés en ma nécessité, lorsque j'ay esté demeurant à Fréville et luy promets les restituer ou à elle ou à mes frères, toutes fois et quantes. Fait ce samedi vingt cinquième jour de juin mil six cens quarante quatre.”

Les plats de fin estain pouvaient être alors en usage dans la moyenne bourgeoisie, mais leur emploi n'indique ni des habitudes de luxe, ni même, ce semble, une grande aisance. On est aussi porté à croire que si mademoiselle Corneille, pour nous conformer au langage du temps, avait été plus riche, elle aurait pu, avec le sousentement que ses autres fils se seraient bien gardés de lui refuser, donner purement et simplement au curé de

Fréville ces objets de première nécessité. La casaque noire de feu M. Corneille fait penser à ce mantau paternel si soigneusement conservé par Montaigne, et qui a inspiré à l'auteur des *Essais* cette parole partie du cœur : “ Il me semble, quant je m'en revets, que je m'enveloppe de mon père.”

Outre la maison de la rue de la Pie, où était né le poète, et qui, en 1683, fut vendue quatre mille trois cents livres, la famille Corneille possédait, depuis 1608, une maison de campagne au Petit-Couronne, à une lieue de Rouen, sur les bords de la Seine.

“ La maison, de fort simple apparence, était pourtant assez grande : elle se composait d'un rez-de-chaussée divisé en trois pièces, et de trois chambres en haut surmontées d'un vaste grenier. Ajoutez un joli jardin planté d'arbres, un four, une mare, une acre de terre autour de la maison : le tout à quelques pas d'une admirable forêt. La maison et la cour étaient séparées de la route par un mur. Pour entrée, une grande porte au-dessus de laquelle un petit pavillon.”

(à continuer)

PALMARE.

Ecole normale Jacques-Cartier.

Prix du prince de Galles.

Onésime Boisvert.

Classe d'académie.

Joseph Brassard : Français, anglais, littérature, philosophie et instruction religieuse. Albert Laurendeau : Littérature, algèbre, géométrie et philosophie. Simon Aubin : Latin, anglais, philosophie, traduction et instruction religieuse.

CLASSE D'ÉCOLE MODÈLE.

Excellence—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Guillaume Aubin ; 1er acc. Joseph Cardinal, 2 Joseph Oct. Drouin. Instruction religieuse—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Emery Roy ; 1er acc. Joseph Cardinal, 2 Joseph Baril. Enseignement—1er pr. Cyprien Dupuis, 2 Onésime Boisvert ; 1er acc. Emery Roy, 2 Guillaume Aubin. Français—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Baril ; 1er acc. Joseph Cardinal, 2 Jos. Oct. Drouin. Lecture, prononciation anglaise—1er pr. Guillaume Aubin, 2 Onésime Boisvert ; 1er acc. Jos. Oct. Drouin, 2 exæquo Cyprien Dupuis et Emery Roy. Orthographe anglaise—1er pr. Onésime Boisvert, 2 æquo : Guillaume Aubin et Jos. Oct. Drouin ; 1er acc. Emery Roy, 2 Joseph Cardinal. Thème anglais—1er pr. Guillaume Aubin, 2 exæquo : Onésime Boisvert et Joseph Oct. Drouin ; 1er acc. Joseph Cardinal, 2 Joseph Baril. Version anglaise—1er pr. exæquo : Onésime Boisvert et Joseph Cardinal, 2 Joseph Drouin ; 1er acc. Joseph Baril, 2 Guillaume Aubin. Algèbre—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Drouin ; 1er acc. Napoléon Dubeau, 2 exæquo : Cyprien Dupuis et Joseph Cardinal. Géométrie—1er pr. exæquo : Guillaume Aubin et Joseph Cardinal, 2 exæquo : Onésime Boisvert et Jos. Drouin ; 1er acc. Napoléon Dubeau, 2 Jos. Cardinal. Physique—1er pr. Onésime Boisvert, 2 Joseph Cardinal ; 1er acc. Guillaume Aubin ; 2 exæquo : Joseph Baril et Napoléon Dubeau. Histoire Naturelle—1er pr. Onésime Boisvert ; acc. Cyprien Dupuis. Agriculture—1er pr. Guillaume Aubin, 2 Onésime Boisvert ; 1er acc. Joseph Baril, 2 Joseph Cardinal.

CLASSE D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE.

Excellence—1er pr. Joseph Généreux, 2 Joseph Desrosier ; 1er acc. Euclide Tremblay, 2 Joseph Contu. Instruction religieuse—1er pr. Joseph Desrosier, 2 Euclide Tremblay ; 1er acc. Jos. Généreux, 2 Jos. Goyette. Enseignement—1er pr. exæquo : Joseph Contu et Jos. Desrosier, 2 Philippe Dupuis ; 1er acc. Israël Dufresne, 2 Anthine Courville. Français—1er pr. Joseph Généreux, 2 Euclide Tremblay ; 1er acc. Joseph Contu, 2 Jos. Desrosier. Lecture, prononciation anglaise—1er pr. Thomas Brennan, 2 Théophile Lortie ; 1er acc. Euclide Tremblay, 2 Aggée Grandpré. Version anglaise—1er pr. Jos. Généreux, 2 Jos. Desrosier ; 1er acc. Jos. Goyette, 2 Samuel Brien. Vocabulaire anglais—1er pr. Thomas Brennan, 2

Euclide Tremblay ; 1er acc. Théophile Lortie, 2 Jos. Généreux. Thème anglais—1er pr. exaquo : Jos. Généreux et Thomas Brennan, 2 exaquo : Samuel Brien et Jos. Desrosier ; 1er acc. Jos. Goyette, 2 Jos. Coutu. Arithmétique—1er pr. Jos. Généreux, 2 Jos. Desrosier ; 1er acc. exaquo : Joseph Goyette, Jos. Coutu, 2 Narcisse Primeau. Tenue des livres—1er pr. exaquo Jos. Goyette, Anthine Couville, 2 Jos. Généreux ; 1er acc. Jos. Coutu, 2 Euclide Tremblay. Géographie—1er pr. Aggée Grandpré, 2 Jos. Généreux, Jos. Goyette, Samuel Brien ; 1er acc. Euclide Tremblay, Anthine Couville, 2 Jos. Desrosier, Jos. Coutu, Théophile Lortie. Histoire naturelle—pr. Jos. Desrosier ; acc. Jos. Généreux. Agriculture—1er pr. Jos. Goyette, 2 Jos. Desrosier ; 1er acc. Narcisse Primeau, 2 Jos. Généreux.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

Excellence—1er pr. Auguste Brien, 2 Louis Latour ; 1er acc. Romulus Laurendeau ; 2 exaquo : Gustave Lafontaine, Eugène Serre. Instruction religieuse—1er pr. Romulus Laurendeau, 2 L. H. Latour ; 1er acc. Auguste Brien, 2 Gustave Lafontaine. Français—1er pr. exaquo : Gustave Lafontaine, Auguste Brien, L. H. Latour, 2 Eugène Romulus Laurendeau ; 1er acc. Eugène Serre, 2 Philippe Barbeau. Lecture, prononciation anglaise—1er pr. L. H. Latour, 2 Auguste Brien ; 1er acc. Gustave Lafontaine, 2 Michel Lefebvre. Orthographe anglaise—1er pr. exaquo : L. H. Latour, R. Laurendeau, 2 Auguste Brien ; 1er acc. Hormidas Jolicœur, 2 exaquo : Alexandre Lefebvre, Michel Lefebvre. Vocabulaire anglais—1er pr. exaquo : Auguste Brien, L. H. Latour, 2 Gustave Lafontaine ; 1er acc. Louis Barbeau, 2 R. Laurendeau. Version anglaise—1er pr. Auguste Brien, 2 L. H. Latour ; 1er acc. Hormidas Jolicœur, 2 Philippe Barbeau. Thème anglais—1er pr. Gustave Lafontaine, 2 Alexandre Lefebvre ; 1er acc. Auguste Brien, 2 Michel Lefebvre. Arithmétique—1er pr. Alexandre Lefebvre, 2 exaquo : Napoléon Desiel, Eugène Serre ; 1er acc. Philippe Barbeau, 2 exaquo : Louis Barbeau, Téléphore Perron. Calcul mental—1er pr. Eugène Serre, 2 Alex. Lefebvre ; 1er acc. exaquo : Auguste Brien, Téléphore Perron, 2 Jules Meilleur. Géographie—1er pr. Romulus Laurendeau, 2 Philippe Barbeau ; 1er acc. Eugène Serre, 2 Auguste Brien. Histoire sainte—1er pr. Eugène Serre, 2 Philippe Barbeau ; 1er acc. Romulus Laurendeau, 2 exaquo : Auguste Brien, Hormidas Jolicœur. Histoire naturelle—1er pr. L. H. Latour, 2 Romulus Laurendeau ; 1er acc. Hormidas Godin, 2 Napoléon Desiel. Mémoire—1er pr. Eustache Prud'homme, 2 Jules Meilleur ; 1er acc. Téléphore Perron, 2 exaquo : Philippe Barbeau, Hormidas Godin.

CLASSES RÉUNIES.

Elocution française et déclamation—1er pr. exaquo : Simon Aubin, Onésime Boisvert, 2 Jos. Brassard ; 1er acc. A. Laurendeau, 2 Guillaume Aubin. Calligraphie—1re division, 1er pr. exaquo : Jos. Brassard, Guillaume Aubin, 2 Jos. Cardinal ; 1er acc. Emery Roy, 2 Simon Aubin. 2de division, 1er pr. L. H. Latour, 2 H. Jolicœur ; 1er acc. exaquo : G. Lafontaine, S. Brien, 2 Jos. Goyette. Musique vocale—1re division, 1er pr. Simon Aubin, 2 Albert Laurendeau ; 1er acc. Jos. Drouin, 2 Jos. Cardinal. 2me division, 1er pr. Hormidas Godin, 2 Arsène Désy ; 1er acc. R. Laurendeau, 2 Philippe Dupuis, 3me division, 1er pr. Narcisse Primeau, 2 Euclide Tremblay ; 1er acc. Eus. Prud'homme, 2 Eugène Serre. Musique instrumentale—1er pr. J. B. Demers, 2 A. Desy ; 1er acc. Onésime Boisvert, 2 Guillaume Aubin.

Ecole modèle Jacques-Cartier.

TOUTES LES CLASSES RÉUNIES.

Bonne conduite—1er pr. George Johnston, 2 Bruno Bertrand, 3 Edgar Lefebvre ; 1er acc. Napoléon Fournier, 2 Joseph Collin, 3 Alfred Barbeau, 4 Camille Gariépy. Musique vocale—6e classe, 1er pr. Napoléon Fortier, 2 Joseph Collin, 3 Henri Beaudry ; 1er acc. Edward Irwin, 2 Lactance Trudeau, 3 Louis Lambert, 4 René Gaucher. Musique vocale—5e classe ; 1er pr. Emile Hébert, 2 Henri Bertrand, 3 Gustave Laurin, 4 Isaïe Hudon ; 1er acc. Arthur Frigon, 2 Victor Naéglé, 3 Zotique Tellemosse, 4 Joseph Jannard, 5 Oscar Mercier. Musique vocale—4e classe, 1er pr. Edgar Lefebvre, 2 Bruno Bertrand ; 1er acc. Alphonse Robillard, 2 Alphonse Prud'homme, 3 Ernest Houle. Musique vocale—3e classe, pr. Edouard Houle ; 1er acc. Joseph Bte. Avila Boudrias, 2 Joseph Brière. Musique vocale—2e classe, pr. J. Bte. Sincennes ; 1er acc. Paul Drouin, 2 Damase Bertrand. Musique vocale—1ère classe, pr. Napoléon Arthur Beaudry ; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Arthur Melançon.

CLASSES FRANÇAISES ET ANGLAISES RÉUNIES.

3ÈME DIVISION, 6ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. Henri Demartigny, 2 Raoul Demartigny ; 1er acc. Sifroy Bonenfant, 2 Stanislas Berthelette, 3 Henri Beaudry. Lecture anglaise—1er pr. Sifroy Bonenfant, 2 Léonidas Perrin ; 1er

acc. Nicolas Fortier, 2 Stanislas Berthelette, 3 Henri Beaudry. Arithmétique—1er pr. Stanislas Berthelette, 2 John Nelson ; 1er acc. Henri Beaudry, 2 Léonidas Perrin, 3 Sifroy Bonenfant. Vocabulaire anglais—1er pr. John Nelson, 2 Henri Beaudry ; 1er acc. Nicolas Fortier, 2 Sifroy Bonenfant, 3 Stanislas Berthelette. Leçons de choses—1er pr. Toussaint Pattenaude, 2 Sifroy Bonenfant ; 1er acc. Léonidas Perrin, 2 Emile Lacas, 3 Henri Beaudry. Gymnastique—1er pr. Sifroy Bonenfant, 2 Henri Beaudry ; 1er acc. Emile Lacas, 2 Toussaint Pattenaude, 3 Léonidas Perrin. Religion—1er pr. Sifroy Bonenfant, 2 Stanislas Berthelette ; 1er acc. Henri Beaudry, 2 Nicolas Fortier, 3 John Nelson. Bienséances—1er pr. Avila Bessillon, 2 Henri Demartigny ; 1er acc. Stanislas Berthelette, 2 Sifroy Bonenfant, 3 Henri Berthelette.

3ÈME DIVISION, 5ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. Amédée Moreau, 2 Edouard Ayotte ; 1er acc. Emile Berthiaume, 2 Pierre Roëtti, 2 Eddy Fortin. Eppellation française—1er pr. Narcisse Robillard, 2 Edouard Ayotte ; 1er acc. Amédée Moreau, 2 Pierre Roëtti, 3 Emile Berthiaume. Lecture anglaise—1er pr. Christopher Harrison, 2 Edouard Ayotte ; 1er pr. acc. Amédée Moreau, 2 Pierre Roëtti, 3 Emile Berthiaume. Epellation anglaise—1er pr. Christophe Harrison, 2 Pierre Roëtti ; 1er acc. Amédée Moreau, 2 Pierre Dandurand, 3 Emile Berthiaume. Arithmétique—1er pr. Amédée Moreau, 2 Achille Moreau ; 1er acc. Emile Berthiaume, 2 Pierre Roëtti, 3 Edouard Ayotte. Vocabulaire anglais—1er pr. Edouard Ayotte, 2 Amédée Moreau ; 1er acc. Emile Berthiaume, 2 Pierre Roëtti, 3 Achille Moreau. Leçons de choses—1er pr. Emile Berthiaume, 2 Amédée Moreau ; 1er acc. Pierre Roëtti, 2 Edouard Ayotte, 3 Eddy Fortin. Ecriture—1er pr. Pierre Roëtti, 2 Christopher Harrison ; 1er acc. Edouard Ayotte, 2 Emile Berthiaume, 3 Achille Moreau. Géographie française—1er pr. Emile Berthiaume, 2 Amédée Moreau ; 1er acc. Edouard Ayotte, 2 Napoléon Rousseau, 3 Pierre Roëtti. Religion—1er pr. Emile Berthiaume, 2 Amédée Moreau ; 1er acc. Edouard Ayotte, 2 Eddy Fortin, 3 Pierre Roëtti. Bienséances—1er pr. Achille Moreau, 2 Edouard Ayotte ; 1er acc. Amédée Moreau, 2 Emile Berthiaume, 3 Pierre Roëtti.

3ÈME DIVISION, 4ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. Zéphirin Pilon, 2 Edouard Houle ; 1er acc. Emile Hébert, 2 Joseph Petit, 3 Henri Dubord. Epellation française—1er pr. Napoléon Picard, 2 Olivier Godbois ; 1er acc. Henri Dubord, 2 Emile Hébert, Rodolphe Pinchaud. Lecture anglaise—1er pr. Edouard Houle, 2 Emile Hébert ; 1er acc. Zéphirin Pilon, 2 Avila Ricard, 3 Henri Dubord. Epellation anglaise—1er pr. Napoléon Picard, 2 Emile Hébert ; 1er acc. Edouard Houle, 2 Zéphirin Pilon, Avila Ricard. Arithmétique—1er pr. Emile Hébert, 2 Napoléon Picard ; 1er acc. Zéphirin Pilon, 2 René Gaucher, 3 Hector Moreau. Vocabulaire anglais—1er pr. Napoléon Picard, 2 Emile Hébert ; 1er acc. Edouard Houle, 2 Rodolphe Pinchaud, 3 Joseph Fournier. Leçons de choses—Emile Hébert, 2 Napoléon Picard ; 1er acc. Thomas Michaud, 2 Joseph Petit, 3 René Gaucher. Ecriture—1er pr. Joseph Petit, 2 Napoléon Picard ; 1er acc. Emile Hébert, 2 Olivier Godbois, René Gaucher. Géographie française—1er pr. Thomas Michaud, 2 Zéphirin Pilon ; 1er acc. Napoléon Picard, 2 Hector Moreau, 3 René Gaucher. Religion—1er pr. Olivier Godbois, 2 Napoléon Picard ; 1er acc. Joseph Collin, 2 Emile Hébert, 3 Joseph Petit. Bienséances—1er pr. René Gaucher, 2 Olivier Godbois ; 1er acc. Emile Hébert, 2 Hector Moreau, 3 Joseph Collin.

3ÈME DIVISION, 3ÈME DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. Michel Lachapelle, 2 Zotique Tellemosse ; 1er acc. Isaïe Hudon, 2 Joseph Monette, 3 Alphonse Valois. Epellation française—1er pr. Isaïe Hudon, 2 Zotique Tellemosse ; 1er acc. Michel Lachapelle, 2 Wilbrod Pagnuelo, 3 Alphonse Valois. Lecture anglaise—1er pr. Joseph Monette, 2 Isaïe Hudon ; 1er acc. Joseph Jannard, 2 Zotique Tellemosse, 3 Michel Lachapelle. Epellation anglaise—1er pr. Zotique Tellemosse, 2 Isaïe Hudon ; 1er acc. Wilbrod Pagnuelo, 2 Louis Lambert, 3 Michel Lachapelle. Arithmétique—1er pr. Michel Lachapelle, 2 Odilon Sénécal ; 1er acc. Joseph Thérien, 2 Joseph Roc, 3 Zotique Tellemosse. Vocabulaire anglais—1er pr. Michel Lachapelle, 2 Joseph Jannard ; 1er pr. Joseph Monette, 2 Arthur Frigon, 3 Odilon Sénécal. Leçons de choses—1er pr. Joseph Jannard, 2 Michel Lachapelle ; 1er acc. Isaïe Hudon, 2 Odilon Sénécal, 3 Arthur Frigon. Ecriture—1er pr. Joseph Jannard, 2 Odilon Sénécal ; 1er acc. Louis Lambert, 2 Joseph Thérien, 3 Joseph Monette. Géographie française—1er pr. Isaïe Hudon, 2 Michel Lachapelle ; 1er acc. Joseph Jannard, 2 Arthur Frigon, 3 Joseph Roc. Religion—1er pr. Alexandre Dandurand, 2 Isaïe Hudon ; 1er acc. Michel Lachapelle, 2 Joseph Jannard, 3 Joseph Roc. Bienséances—1er pr. Isaïe Hudon, 2 Wilbrod Pagnuelo ; 1er acc. Michel Lachapelle, 2 Zotique Tellemosse, 3 Arthur Frigon.

3ÈME DIVISION, 2ÈME DEGRÉ.

Epellation française—1er pr. Eugène Lapierre, 2 Alphonse Robillard ; 1er acc. Auguste Cartier, 2 William Lyman, 3 Edmond Duckett. Lecture française—1er pr. Alphonse Robillard, 2 Auguste Cartier ;

1er acc. Edgar Lefebvre, 2 William Lyman, 3 Louis Noël. Epellation anglaise—1er pr. John Grilly, 2 William Lyman; 1er acc. Eugène Lapièrre, 2 acc. Henri Levy, 3 Edgard Lefebvre. Lecture anglaise—1er pr. John Grilly, 2 Alphonse Robillard; 1er acc. William Lyman, 2 Edgar Lefebvre, 3 Joseph Brière. Arithmétique—1er pr. Edgar Lefebvre, 2 William Lyman; 1er acc. Alphonse Robillard, 2 François Perreault, 3 Joseph Paradis. Vocabulaire anglais—1er pr. Alphonse Robillard, 2 William Lyman; 1er acc. Edgar Lefebvre, 2 Joseph Brière, 3 John Grilly. Leçons de choses—1er pr. Edmond Duckett, 2 Alphonse Robillard; 1er acc. Jos. J.-Bte. Avila Boudrias, 2 Edga. Lefebvre, 3 Jules Cherron. Ecriture—1er pr. François Perreault, 2 Joseph Paradis; 1er acc. Edmond Duckette, 2 Eugène Lapièrre, 3 John Grilly. Langue française—1er pr. Edmond Duckett, 2 Alphonse Robillard; 1er acc. Jos. J.-Bte. Avila Boudrias, 2 Edgar Lefebvre, 3 William Lyman. Géographie française—1er pr. Alphonse Robillard, 2 Jules Cherron; 1er acc. François Perreault, 2 Edgar Lefebvre, 3 William Lyman. Calcul mental—1er pr. Alphonse Robillard, 2 Edmond Duckette; 1er acc. Jules Cherron, 2 William Lyman, 3 Edgard Lefebvre. Religion—1er pr. Joseph J.-Bte. Avila Boudrias, 2 Alphonse Robillard; 1er acc. William Lyman, 2 Eugène Lapièrre, 3 Joseph Paradis. Bienséances—1er pr. Edgard Lefebvre, 2 Alphonse Robillard; 1er acc. Oscar Mercier, 2 Edmond Duckette, 3 Joseph Brière.

3ÈME DIVISION, 1ER DEGRÉ.

Lecture française—1er pr. George Bourgoïn, 2 Camille Gariépy; 1er acc. Alfred Levesque, 2 Octave Lescaurbean, 3 J.-Bte. Allard. Epellation française—1er pr. Camille Gariépy, 2 Octave Lescaurbean; 1er acc. George Bourgoïn, 2 Alfred Levesque, 3 J.-Bte. Allard. Lecture anglaise—1er pr. Camille Gariépy, 2 Ernest Houle; 1er acc. George Bourgoïn, 2 Joseph Chevalier, 3 Liguori Thibault. Epellation anglaise—1er pr. George Bourgoïn, 2 Victor Naëglé; 1er acc. Camille Gariépy, 2 Arthur Beaudette, 3 J.-Bte. Allard. Arithmétique—1er pr. George Bourgoïn, 2 J.-Bte. Allard; 1er acc. Camille Gariépy, 2 Victor Naëglé, 3 Alfred Levesque. Calcul mental—1er pr. Victor Naëglé, 2 Ernest Houle; 1er acc. George Bourgoïn, 2 Camille Gariépy, 3 Ernest Dubord. Ecriture—1er pr. Camille Gariépy, 2 Ernest Houle; 1er acc. Charles Leclerc, 2 George Bourgoïn, 3 Victor Naëglé. Leçons de choses—1er pr. J.-Bte. Allard, 2 Ernest Dubord; 1er acc. George Bourgoïn, 2 Camille Gariépy, 3 Joseph Chevalier. Vocabulaire anglais—1er pr. Amédée Beaudette, 2 George Bourgoïn; 1er acc. Camille Gariépy, 2 Octave Lescaurbean, 3 Napoléon Fournier. Langue française—1er pr. George Bourgoïn, 2 Camille Gariépy; 1er acc. J.-Bte. Allard, 2 Charles Leclerc, 3 Victor Naëglé. Géographie française—1er pr. J.-Bte. Allard, 2 Ernest Houle; 1er acc. George Bourgoïn, 2 Alfred Levesque, 3 Camille Gariépy. Dessin (à vue)—1er pr. Alfred Levesque, 2 J.-Bte. Allard; 1er acc. Victor Naëglé, 2 George Bourgoïn, 3 Camille Gariépy. Religion—1er pr. Camille Gariépy, 2 Alfred Levesque; 1er acc. Octave Lescaurbean, 2 Joseph Chevalier, 3 Napoléon Fortier. Bienséances—1er pr. Charles Leclerc, 2 George Bourgoïn; 1er acc. Camille Gariépy, 2 Joseph Chevalier, 3 Napoléon Fournier.

2ÈME DIVISION, 4ÈME DEGRÉ.

Lecture française—pr. Napoléon Arthur Beaudry; 1er acc. J.-Bte. Sincennes, 2 Avila Laurin. Epellation et définition des mots français—pr. N. A. Beaudry; 1er acc. Avila Laurin, 2 J.-Bte. Sincennes. Lecture anglaise—pr. J. Bte. Sincennes; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 Alphonse Prud'homme. Epellation et définition des mots anglais—pr. N. Ar. Beaudry; 1er acc. J. Bte. Sincennes, 2 Paul Drouin. Arithmétique—pr. Charles Dupuis; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 Avila Laurin. Calcul mental—pr. Charles Dupuis; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 Paul Drouin. Leçons de choses—pr. Charles Dupuis; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 Avila Laurin. Mémoire—pr. Nap. Ar. Beaudry; 1er acc. Avila Laurin, 2 Charles Dupuis. Langue française—pr. Nap. Ar. Baudry; 1er acc. J.-Bte. Sincennes, 2 Avila Laurin. Langue anglaise—pr. Avila Laurin; 1er acc. Nap. Ar. Beaudry, 2 Charles Dupuis. Géographie anglaise—pr. Nap. Ar. Beaudry; 1er acc. Alphonse Prud'homme, 2 Charles Dupuis. Ecriture—pr. Avila Laurin; 1er acc. J. Bte. Sincennes, 2 Alphonse Prud'homme. Dessin—pr. Nap. Ar. Beaudry; 1er acc. Charles Dupuis, 2 J. Bte. Sincennes. Vocabulaire anglais—pr. Nap. Ar. Beaudry; 1er acc. Paul Drouin, 2 Avila Laurin. Religion—pr. J. Bte. Sincennes; 1er acc. Napoléon Arthur Beaudry, 2 Avila Laurin. Bienséances—pr. J. Bte. Sincennes; 1er acc. Charles Dupuis, 2 Avila Laurin.

2ÈME DIVISION, 3ÈME DEGRÉ.

Lecture française—pr. Bruno Bertrand; 1er acc. Henri Beau, 2 Hector Paquette. Epellation, définition, formation et étymologie des mots français—pr. Henri Beau; 1er acc. Arthur Melançon, 2 George Johnston. Lecture anglaise—pr. George Johnston; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Henri Beau. Epellation, définition, formation et étymologie des mots anglais—pr. George Johnston; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Louis Naëglé. Arithmétique—pr. Henri Beau; 1er acc. George Johnston, 2 Alfred Barbeau. Calcul mental—pr. George Johnston; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Arthur Melançon. Ecriture—pr. Louis

Naëglé, 1er acc. George Johnston, 2 Bruno Bertrand. Dessin linéaire—pr. Damase Bertrand; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Arthur Melançon. Mémoire—pr. Bruno Bertrand; 1er acc. Arthur Melançon, 2 Louis Naëglé. Langue française—pr. Henri Beau; 1er acc. Hector Paquette, 2 Damase Bertrand. Langue anglaise—pr. George Johnston; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Henri Beau. Histoire du Canada—pr. Bruno Bertrand; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Henri Beau. Géographie anglaise—pr. Bruno Bertrand, 1er acc. George Johnston, 2 Alfred Barbeau. Thèmes anglais—pr. George Johnston; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Louis Naëglé. Bienséances—pr. George Johnston; 1er acc. Alfred Barbeau, 2 Arthur Melançon. Religion—pr. Bruno Bertrand, 1er acc. Alfred Barbeau, 2 exæquo; Louis Naëglé, Damase Bertrand. Prix d'accessits: Emile Hebert, René Gaucher, Michel Lachapelle, Arthur Frigon, Victor Naëglé, Henri Beaudry, Napoléon Arthur Beaudry, J. Bte. Sincennes, Arthur Melançon, George Bourgoïn, Emile Berthiaume, Pierre Rosti, William Lyman, Edgar Lefebvre, Camille Gariépy, Avila Laurin, Alfred Barbeau.

Distribution des prix aux élèves du Petit Séminaire de Rimouski faite le 28 Juin 1875.

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE.

Astronomie—pr. Percy Phillips; acc. Simon Grenier. Physique—pr. S. Grenier; acc. Phillips. Chimie—pr. S. Grenier; acc. P. Phillips. Histoire naturelle—pr. P. Phillips; acc. Pierre Gauvreau. Instruction religieuse—pr. P. Gauvreau; acc. P. Phillips.

MÉTÉORIQUE.

Excellence—1er pr. Joseph DeChamplain, 2 Louis Lavoie; 1er acc. Arthur Chamberland, 2 Jules Bernier. Discours—1er pr. Henri Lavoie, 2 George Derome; 1er acc. Louis Lavoie, 2 J. DeChamplain. Version latine—1er pr. A. Chamberland, 2 J. DeChamplain; 1er acc. J. Bernier, 2 L. Lavoie. Thème latin—1er pr. J. DeChamplain, 2 H. Lavoie; 1er acc. J. Bernier, 2 A. Chamberland. Vers latins—1er pr. L. Lavoie, 2 J. DeChamplain; 1er acc. G. Derome, 2 J. Bernier. Version grecque—1er pr. J. DeChamplain, 2 A. Chamberland; 1er acc. H. Lavoie, 2 Lodger Rioux. Thème grec—1er pr. L. Lavoie, 2 J. DeChamplain; 1er acc. J. Bernier, 2 H. Lavoie. Histoire moderne—1er pr. L. Lavoie, 2 A. Chamberland; 1er acc. J. DeChamplain, 2 Emile Pouliot. Histoire de la Littérature—1er pr. L. Lavoie, 2 J. DeChamplain; 1er acc. Art. Chamberland, 2 H. Lavoie. Amplification anglaise—1er pr. J. DeChamplain, 2 S. Rioux; 1er acc. G. Derome, 2 H. Lavoie. Version anglaise—1er pr. J. DeChamplain, 2 A. Chamberland; 1er acc. H. Lavoie, 2 G. Derome. Thème anglais—1er pr. J. DeChamplain, 2 J. Bernier; 1er acc. A. Chamberland, 2 G. Derome. Instruction religieuse—1er pr. A. Chamberland, 2 H. Lavoie; 1er acc. L. Lavoie, 2 J. DeChamplain.

BELLES-LETTRES.

Excellence—pr. Alphonse Bélanger; 1er acc. Achille Thibault, 2 acc. Thomas Blanchette. Amplification française—pr. Alphonse Bélanger; 1er acc. T. Blanchette, 2 Eustache Maguire. Version latine—pr. Alph. Bélanger; 1er acc. T. Blanchette, 2 E. Maguire. Thème latin—pr. T. Blanchette; 1er acc. Alph. Bélanger, 2 Elie d'Anjou. Vers latins—pr. A. Thibault; 1er acc. A. Bélanger, 2 E. Maguire. Version grecque—pr. A. Bélanger; 1er acc. El. d'Anjou, 2 T. Blanchette. Thème grec—pr. Al. Bélanger; 1er acc. Th. Blanchette, 2 A. Thibault. Histoire du moyen âge—pr. Al. Bélanger; 1er acc. A. Thibault, 2 Th. Blanchette. Histoire de la littérature—pr. Al. Bélanger; 1er acc. T. Blanchette, 2 El. d'Anjou. Amplification anglaise—pr. Eus. Maguire; 1er acc. A. Bélanger, 2 A. Thibault. Version anglaise—pr. Alph. Bélanger; 1er acc. A. Thibault, 2 E. Maguire. Thème anglais—pr. E. Maguire; 1er acc. A. Bélanger, 2 E. d'Anjou. Instruction religieuse—pr. Th. Blanchette; 1er acc. A. Bélanger, 2 E. Maguire.

VERSIFICATION.

Excellence—pr. Joseph Grenier; acc. Antoine Soucy. Narration—pr. Joseph Grenier; acc. Antoine Soucy. Version latine—pr. Joseph Grenier; acc. Antoine Soucy. Thème latin—pr. Joseph Grenier; acc. Antoine Soucy. Vers latins—pr. Antoine Soucy; acc. Joseph Grenier. Version grecque—pr. Joseph Grenier; acc. Antoine Soucy. Thème grec—pr. Antoine Soucy; acc. Alfred Perron. Histoire romaine—pr. Joseph Grenier; acc. Antoine Soucy. Narration anglaise—pr. Joseph Grenier; acc. Antoine Soucy. Version anglaise—pr. Joseph Grenier; acc. A. Perron. Thème anglais—pr. Joseph Grenier; acc. A. Perron. Instruction religieuse—pr. Joseph Grenier; acc. A. Perron.

HUMANITÉS.

Excellence—1er pr. Augustin Gagnon, 2 Antoine Bérubé; 1er acc. Narcisse Onellet, 2 Alfred Drapeau. Narration—1er pr. Eugène Martin, 2 A. Gagnon; 1er acc. A. Drapeau, 2 George Lacombe.

Version latine—1er pr. A. Gagnon, 2 N. Ouellet; 1er acc. Etienne Simard, 2 A. Bérubé. Thème latin—1er pr. A. Gagnon, 2 E. Simard; 1er acc. A. Bérubé, 2 N. Ouellet. Vers. latins—1er pr. A. Bérubé, 2 N. Ouellet; 1er acc. A. Gagnon; E. Simard. Version grecque—1er pr. A. Gagnon, 2 A. Bérubé; 1er acc. A. Drapeau, 2 N. Ouellet. Thème grec—1er pr. A. Gagnon, 2 N. Ouellet; 1er acc. A. Bérubé, 2 Alfred Pinault. Histoire ancienne—1er pr. A. Bérubé, 2 A. Drapeau. Narration anglaise—1er pr. A. Gagnon, 2 G. Lacombé; 1er acc. E. Simard, 2 A. Bérubé. Version anglaise—1er pr. N. Ouellet, 2 A. Gagnon; 1er acc. A. Bérubé, 2 Emile Sylvain. Thème anglais—1er pr. A. Gagnon, 2 N. Ouellet; 1er acc. E. Simard, 2 A. Bérubé. Instruction religieuse—1er pr. A. Bérubé, 2 P. E. Martin; 1er acc. A. Gagnon, 2 A. Drapeau.

COURS COMMERCIAL.

Quatrième.

Excellence—1er pr. Sifroy Sirois, 2 P. Antoine Drapeau; 1er acc. Joseph Gagnon, 2 Charles Gauvreau. Narrations et lettres—1er pr. C. Gauvreau, 2 P. J. Gagnon; 1er acc. Philippe Pinault, 2 A. Drapeau. Dictionnaires et exercices français—1er pr. S. Sirois, 2 G. Gauvreau; 1er acc. Joseph Pelletier, 2 A. Drapeau. Analyse grammaticale et logique—1er pr. Joseph Roy, 2 S. Sirois; 1er acc. Elzéar Pinault, 2 A. Drapeau. Géographie d'Afrique et d'Océanie—1er pr. J. Pelletier, 2 S. Sirois; 1er acc. A. Drapeau, 2 Joseph Rioux. Histoire du Canada—1er pr. Jos. Pelletier, 2 S. Sirois; 1er acc. J. Gagnon, 2 A. Drapeau. Arithmétique—1er pr. Elias Morris, 2 S. Sirois; 1er acc. J. Gagnon, 2 Chs. Gauvreau. Géométrie et toisé—1er pr. J. Gagnon, 2 E. Morris; 1er acc. Alfred Dionne, 2 S. Sirois. Tenue des livres—1er pr. A. Dionne, 2 S. Sirois; 1er acc. J. Roy, 2 J. Pelletier. Eléments latins—1er pr. S. Sirois, 2 J. Pelletier; 1er acc. J. Gagnon, 2 A. Drapeau. Versions et traduction anglaises—1er pr. S. Sirois, 2 J. Roy; 1er acc. Horace Pelletier, 2 E. Morris. Analyse et exercices anglais—1er pr. E. Morris, 2 S. Sirois; 1er acc. J. Roy, 2 Chs. Gauvreau. Récitation anglaise—1er pr. H. Pelletier, 2 S. Sirois; 1er acc. A. Drapeau, 2 J. Roy. Instruction religieuse—1er pr. Jos. Bérubé, 2 P. S. Sirois; 1er acc. J. Pelletier, 2 Louis Lepage.

Troisième.

Excellence—1er pr. Didier Paradis, 2 Arthur St. Laurent; 1er acc. Placide Cannel, 2 Albert Grondin. Dictionnaires et exercices français—1er pr. D. Paradis, 2 A. St. Laurent; 1er acc. P. Cannel, 2 Al. Grondin. Analyse grammaticale et logique—1er pr. D. Paradis, 2 P. Cannel; 1er acc. A. St. Laurent, 2 Elisée Fournier. Géographie d'Asie—1er pr. D. Paradis, 2 Pl. Cannel; 1er acc. Alfred Ouellet, 2 Albert Grondin. Histoire du Canada—1er pr. A. St. Laurent, 2 A. Grondin; 1er acc. P. Cannel, 2 Elisée Fournier. Arithmétique—1er pr. D. Paradis, 2 A. Ouellet; 1er acc. Philippe Bérubé, 2 A. St. Laurent. Tenue des livres—1er pr. D. Paradis, 2 A. Ouellet; 1er acc. P. Bérubé, 2 E. Fournier. Agriculture—1er pr. D. Paradis, 2 Pl. Cannel; 1er pr. A. Ouellet, 2 A. Grondin. Versions et traduction anglaises—1er pr. A. Grondin, 2 A. St. Laurent; 1er acc. E. Fournier, 2 P. Beaulieu. Analyse et exercices anglais—1er pr. A. Grondin, 2 E. Fournier; 1er acc. D. Paradis, 2 A. Grondin. Récitation anglaise—1er pr. D. Paradis, 2 A. Grondin; 1er acc. P. Cannel, 2 A. St. Laurent. Instruction religieuse—1er pr. D. Paradis, 2 P. Bérubé; 1er acc. Pierre Beaulieu, 2 A. Grondin.

Seconde.

Excellence—1er pr. Thomas M. Maguire, 2 J. Bte. Bélanger; 1er acc. Josué Lepage, 2 Jos. Oct. Sirois, 3 Octave Lepage. Dictionnaires et exercices français—1er pr. J. B. Bélanger, 2 O. Lepage; 1er acc. David Rouleau, 2 J. B. Gauvreau, 3 J. O. Sirois. Analyse grammaticale—1er pr. J. B. Bélanger, 2 O. Lepage; 1er acc. Henri Parent, 2 J. B. Gauvreau, 3 J. O. Sirois. Géographie d'Europe—1er pr. T. M. Maguire, 2 Josué Lepage; 1er acc. Omer Poudrier, 2 J. B. Bélanger, 3 Nicolas Cannel. Histoire du Canada—1er pr. T. M. Maguire, 2 Nic. Cannel; 1er acc. J. B. Gauvreau, 2 H. Parent, 3 Elie Mailloux. Arithmétique—1er pr. J. B. Bélanger, 2 O. Lepage; 1er acc. J. Lepage, 2 N. Cannel, 3 J. O. Sirois. Mémoire—1er pr. J. B. Bélanger, 2 Omer Poudrier; 1er acc. J. B. Lepage, 2 J. B. Gauvreau, 3 T. M. Maguire. Versions et traduction anglaises—1er pr. T. M. Maguire, 2 J. O. Sirois; 1er acc. J. B. Bélanger, 2 J. Lepage, 3 J. B. Gauvreau. Analyse et exercices anglais—1er pr. T. M. Maguire; 1er acc. J. B. Bélanger, 2 J. Lepage, 3 O. Poudrier. Récitation anglaise—1er pr. N. Cannel, 2 O. Poudrier; 1er acc. T. M. Maguire, 2 J. B. Bélanger, 3 J. Lepage. Instruction religieuse—1er pr. J. O. Sirois, 2 J. B. Gauvreau; 1er acc. T. Maguire, 2 J. B. Bélanger, 3 J. O. Sirois.

Première.

Excellence—1er pr. Elzéar Dufour, 2 Frs. Xavier Paré; 1er acc. Joseph Dubé, 2 Jos. Gosselin. Dictionnaires et exercices français—1er pr. E. Dufour, 2 F. X. Paré; 1er acc. J. Dubé, 2 Alfred Lepage. Analyse grammaticale—1er pr. E. Dufour, 2 F. X. Paré; 1er acc. J. Dubé, 2 George Martin. Géographie d'Amérique—1er pr. E. Dufour, 2 J.

Dubé; 1er acc. F. X. Paré, 2 Jos. Gosselin. Histoire sainte—1er pr. E. Dufour, 2 Jos. Dubé; 1er acc. G. Martin, 2 J. Gosselin. Arithmétique—1er pr. F. X. Paré, 2 Jos. Dubé; 1er acc. J. Gosselin, 2 E. Dufour. Mémoires—1er pr. E. Dufour, 2 F. X. Paré; 1er acc. G. Martin et J. Dubé, 2 J. Gosselin. Versions et traduction anglaises—1er pr. Pierre Lafrance, 2 E. Dufour; 1er acc. F. X. Paré, 2 J. Dubé. Exercices anglais—1er pr. E. Dufour, 2 Pierre Lafrance; 1er acc. F. X. Paré, 2 Charles Savage. Récitation anglaise—1er pr. E. Dufour, 2 J. Dubé; 1er acc. J. Gosselin, 2 F. X. Paré. Instruction religieuse—1er pr. E. Dufour, 2 J. Dubé; 1er acc. J. Gosselin, 2 G. Martin.

PLAIS-CHANT.

Cours latin fœuni—1er pr. S. Grenier, 2 E. D'Anjou, 3 J. DeChamplain, 4 A. Chamberland; 1er acc. L. Rioux, 2 J. Grenier, 3 P. Phillips, 4 Alphonse Fournier. Quatrième et troisième réunies—1er pr. E. Morris, 2 C. Gauvreau, 3 S. Sirois; 1er acc. Elz. Pinault, 2 H. Pelletier, 3 A. Grondin. Exercices militaires—1er pr. Pierre Brillant, 2 A. Chamberland, 3 Alp. Fournier; 1er acc. Ls. Lavoie, 2 Elie D'Anjou, 3 J. DeChamplain.

AVIS OFFICIELS.



Ministère de l'Instruction publique.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE-LAVAL.

ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

École modèle—MM. Joseph-Alfred Bergeron, Louis-Antoine Généreux, Damase-Ferdinand Bélanger, Amédée-Louis-George Tanguay, Pierre Beaupré, Joseph-Glovis Pagé, François-Navier Gravel, Joseph Téléphore Germain, Joseph Alphonse Proteau et Joseph Arthur Maguire.

École élémentaire—MM. Joseph-Arthur Tremblay, Herménégilde Dick, Elie Tremblay, Louis-Philippe Dubé, Wilfrid Méthot, Joseph Côté, Joseph-Fleurien Beaulieu, Alfred-Urbic Germain, Jean-Joseph Pagé et Félix-Alphonse Legendre.

Prix de lecture—Médailles Dufferin: Médaille d'argent, M. Amédée Tanguay. Médaille de bronze, M. Elie Tremblay.

Prix du Prince de Galles—M. Alfred Bergeron.

ÉLÈVES INSTITUTEURICES.

École Modèle—Mlles. Marie-Malvina Dussault, Marie-Hélène Ernestine Beaulieu, Marie-Anne-Odile Ratté, Virginie Naud, Philomène-Angélique Arsenault, Luce Guimont, Marie-Zénoïde-Exchérine Ouellet, Marie-Anne Philomène Mercier, Marie-Adélaïde Voyer, Marie-Ernestine-Emma Dumas, Marie-Thais Gagné, Madame I. Lajeunesse, Marie-Célestine Pilote, Marie-Malvina Doré, Philomène Pélisson, Marie-Henriette Dutil, Louise Robitaille, Marie-Florida Chassé, Emma Blais, Marie-Joséphine-Alphonsine Rousseau et Marie-Eugénie Talbot.

École élémentaire—Mlles. Marie-Césarine Beaupré, Zéphirine Martineau, Marie-Elise Pelletier, Marguerite-Jane Warren, Marie-Denysse Aurélie Meunier, Marie-Marguerite Michaud, Marie-Emélie-Arthémise Tapin, Marie-Mélanie-Olympe Simard, Marie-Louise-Dina Lavoie, Marie-Delphine Villeneuve, Marie-Emélie Trudel, Marguerite-Jane Milne, Emma Noël, Rose-de-Lima Côté, Alvine Sirois, Marie-Odile Pelletier, Marie-Catherine Godbout et Emma Dumais.

Médailles Dufferin—Mlles. Marie Voyer et Césarine Beaupré.

Prix du Prince de Galles—Mlle. M. Malvina Dussault.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

Académie—Joseph Brassard, Simon Aubin, Albert Laurendeau, Philibert Demers.

École modèle—J. Bte. Demers, Onézime Boisvert, Joseph Cardinal, Guillaume Aubin, Eméry Roy, Joseph Baril, Cyprien Dupuis, Napoleon Dubeau.

École élémentaire—Joseph Généreux, Joseph Desrosiers, Euclide Tremblay, Joseph Coutu.

DIPLÔMES OCTROYÉS PAR L'ÉCOLE NORMALE MCGILL.

Académie—Ernest M. Taylor, Jane Reason, Andrew Stewart, David M. Gilmore, Jane Scroggio.

École modèle—Marguerita Francis, Martha Warsup, Grace Hendrie, Alma Jubb, Georgina Hunter, Elizabeth Ross, Beatrice Graham, Fanny Edwards, Alexander Weir, Jessie Weir, Jessie Algar, Blanche Smith, Catherine Harper, Margaret Williams, Louisa Woods, Alexander Struthers, Mary Ann Dawson, Robert Struthers, Emma Charlton, Julia Suttien, Agnes Smith, Mary Marshall, Mary Scroggie, Charlotte Currie, Margaret Maguire, Mary Allan.

École élémentaire—Harriet Bothwell, Clarissa Butler, Mary J. Publes, Honora Sheehan, Margaret H. Stewart, Christian Richardson, Mary E. Armitage, Francis C. Honey, Eva Stigsby, Alice Ball, Isabella Dunkerley, Isabella E. Cairnie, Agnes Muir, Georgie Fuller, Elizabeth Scott, Alice E. Perrin, Mary M. Gordon, Elizabeth Moutley, Elizabeth Matthy, Mary J. Wilkinson, Louisa A. Carrigan, Elizabeth M. Frazer, Deselt Shufelt, Abbie Spire, Janet Turner, Caroline Dawson, Agnes Greenfields, Elizabeth Tickle, Francis M. Gutter, Emma J. White, Mary A. Stephen, Anne M. Condie, Emma V. Shufelt, Ida Lyons, Alexander Dey, Mary A. Curran, Elizabeth Baker, Grace B. Harper, Maria C. Brown, Rebecca Gillis, Carmen Walker, Eugénie Auger, Helen McLaughlin.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, JUILLET, 1875.

Bulletin bibliographique.

PREMIER LIVRE DE LECTURE ET LECTURES COURANTES, faisant suite au premier livre de lecture, par les Frères des écoles chrétiennes (Le 1er in-18 et le 24 in-12).

Nous avons lu avec attention ces deux petits volumes. Le premier est un abécédaire fait avec beaucoup de soin et contenant plusieurs améliorations importantes. Nous n'avons aucun doute qu'il sera accueilli comme il le mérite. Nous attendrons, toutefois, pour nous prononcer, l'essai qu'on en aura fait. Car, tout modeste que paraisse un A B C, c'est un des livres les plus importants et les plus difficiles à faire.

Nous nous sentons plus à l'aise pour apprécier les *Lectures courantes*. C'est un recueil extrêmement bien choisi et bien gradué. Il est fait sur le plan de la *Série anglaise*. Nous l'avons lu avec intérêt, et nous avons vu avec plaisir qu'il est rédigé à un point de vue canadien. C'est un peu ce qui manquait jusqu'à ce jour dans nos livres de lectures, lesquels sont presque toujours des reproductions des ouvrages européens. Les *Lectures courantes* traitent un grand nombre de sujets, historiques et scientifiques, dans des termes parfaitement appropriés à la classe des lecteurs auxquelles elles s'adressent. Elles sont d'ailleurs parfaitement calculées pour servir aux exercices de lecture à haute voix.

Nous ne doutons pas que cet ouvrage ne soit reçu partout avec la plus grande faveur.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DES SCIENCES.

L'arbre à Fièvre.—*Eucalyptus globulus*.—Dans ces parterres à décoration mobile qui sont un des récents attraits de Paris, à Monceaux, au Luxembourg, dans les squares, le promeneur a pu remarquer un arbuste étrange de forme et de couleur. On le dirait poudré à blanc ou plutôt enduit d'un vernis ciréux d'une teinte glauque à reflets bleuâtres; tout le long de la tige droite et raide s'étagent sur quatre rangs croisés des rameaux flexibles, horizontalement étalés et garnis de feuilles ovales entières, opposées et sessiles, c'est-à-dire reposant directement sur le rameau par leurs bases arrondies. Réduit à ces proportions de 5 à 6 mètres, *Eucalyptus globulus* n'est à vrai dire, qu'un joujou de plus parmi les singularités horticoles. Il est sorti d'une orangerie et doit y rentrer aux premiers froids; le plus souvent même on le sacrifiera sans pitié à de jeunes remplaçants; qui nés au printemps, élevés à l'air libre durant l'été, rentrés en serre l'hiver suivant, plantés après les froids en pleine pelouse, profitant avec une étonnante rapidité

des chalours de l'été parisien, parcourent jusqu'à l'automne le cycle de leur période infantile. Ainsi le climat inclément et le caprice de l'homme enforment dans ce terme de deux ans et dans les proportions d'un arbuste les destinées séculaires et les dimensions colossales d'un des géants de la végétation du globe.

C'est dans sa patrie australienne qu'il faudrait voir l'*Eucalyptus* à l'état d'arbre géant; mais déjà le climat de l'oranger nous le montre, en Europe même, doué d'une rapidité de croissance que rien n'égale. Partout où, dans notre hémisphère, l'hiver n'est qu'un heureux compromis entre l'automne prolongé et le printemps anticipé, les plantes de l'Australie, fidèles à leurs habitudes natives, poussent et fleurissent de préférence dans la période d'octobre à mars; l'*Eucalyptus* en particulier transporté sous le ciel d'Algérie, de la Corse, des stations d'hiver de la Provence et de Nice, s'y développe d'une manière presque continue avec une vigueur merveilleuse, introduit un élément pittoresque dans le paysage de la région et promet d'être une source précieuse de richesse forestière. Il contribue déjà à l'assainissement des marais, verse dans l'air des effluves balsamiques dont l'hygiène fait son profit, s'annonce même comme un agent plus direct contre les fièvres intermittentes, constitue en somme l'importation la plus utile peut-être en notre siècle en fait d'arbres exotiques de grande culture. A tous ces titres, l'attention publique est tournée vers ce sujet: en l'abordant à notre tour, en l'envisageant comme de juste au point de vue utilitaire, nous essaierons pourtant d'en mettre en relief le côté scientifique, qui présente sous divers aspects un intérêt exceptionnel.

Et d'abord ce vaste genre *eucalyptus* riche de plus de 150 espèces, est un des types qui portent le mieux le cachet de l'Australie, c'est-à-dire de la contrée la plus originale du monde quant aux productions naturelles. Le pays où les cygnes sont noirs, où des mammifères comme l'ornithorhynque et l'échidné continifent aux vertébrés ovipares, est aussi la région végétale dont l'abbé Correa de Serra, de spirituelle mémoire, disait en riant: "Flore au bal masqué!"

La découverte de cet arbre rappelle un des grands voyages scientifiques dont l'ancienne marine française nous a légués la glorieuse tradition. Depuis 1788, on n'avait plus de nouvelles de La Pérouse. Justement ému et toujours ouverte aux pensées généreuses, l'assemblée nationale en 1791 résolut de faire rechercher les traces de l'infortuné navigateur, et confia cette mission au chevalier d'Entrecasteaux, marin de bonne école, digne élève du bailli de Suffren. Les deux navires la *Recherche* et l'*Espérance* emportèrent un groupe de savants, notamment, à titre de naturalistes, les botanistes Labillardière et Riche. Ce dernier mourut des fatigues du voyage et des chagrins causés par la perte de ses collections; le second, déjà connu avant son départ par un intéressant voyage en Syrie, rapporta des terres australes et surtout de l'île Van-Diemen de précieux matériaux dont il fit la base de publications importantes. C'est dans sa relation du voyage que se trouvent et les détails de la découverte de l'*Eucalyptus*, et la preuve qu'il avait su pressentir avec une rare sagacité les services qu'un tel arbre pouvait rendre un jour comme bois de construction navale.

Diverses espèces d'*Eucalyptus* sont dans leur pays natal des arbres véritablement gigantesques. "On a mesuré, dit M. F. Mueller, un *eucalyptus colosseus* ou *karrri* des indigènes de près de 122 mètres de hauteur, des *eucalyptus amygdalina* de 128 mètres et même 145 mètres. La taille d'un autre individu de la même espèce a été estimée à 500 pieds anglais (152 mètres). Comme termes de comparaison on peut citer le dôme des Invalides, haut de 105 mètres, la flèche de la cathédrale de Strasbourg, haute de 142 mètres, en la plus grande pyramide de Chéops, la plus haute construction qui existe, dont la hauteur est de 146 mètres. Ainsi l'*eucalyptus amygdalina* jouterait encore de l'ombre sur le sommet de la grande pyramide. Les plus hauts des célèbres *sequoia* ou *wellingtonia gigantea*, du district de Calaveras dans la Sierra-Novada de Californie, ne mesureraient que 76 à 98 mètres. Le plus gros de ces colosses ne dépasse guère 8 mètres 86 en diamètre, tandis qu'un *eucalyptus* géant, en Tasmanie, n'avait pas moins de 9 mètres 15 de diamètre près du sol et de 3 mètres 66 à la naissance de la première branche, c'est à dire à plus de 70 mètres au-dessus du sol, la hauteur totale étant de 91 mètres 50. Par une estimation approximative, on suppose qu'un tel arbre aurait pu fournir un poids total de 446,868 kilogrammes de bois.

Sans atteindre en général des proportions aussi vastes, l'*eucalyptus globulus* n'en est pas moins un des plus grands arbres forestiers de l'Australie et du monde. Le tronc peut fournir d'immenses planches dont on a vu des spécimens aux

grandes expositions internationales, uno par exemple à l'exposition de Londres de 1862 mesurant 22 mètres de longueur sur 3 m. 50 de large avec une épaisseur proportionnée. L'Australie avait voulu envoyer uno plancho de 51 mètres de long, mais on dut y renoncer faute d'un navire assez grand pour transporter un fardeau si encombrant; on l'aurait plutôt fait entrer dans la construction même du navire, car la marine anglaise et surtout la marine coloniale de l'Australie commencent à apprécier ce bois au triple point de vue de la solidité, de la ténacité et de la durée. "Les meilleurs baléiniens qui sillonnent les mers de l'Amérique du Sud, écrit M. Ramel, sont ceux d'Hobart-Town; on en vante les quilles à toutes épreuve; elles sont faites avec *Eucalyptus globulus*."

Par un privilège aussi raro qu'inattendu, le bois de *Eucalyptus* est un de ceux qui combinent la densité de texture avec la rapidité de la croissance. Cette croissance est surtout rapide dans les premières années de la pousse, mais elle conserve assez longtemps ce caractère pour ne s'arrêter dans le sens de la hauteur que vers l'âge de 50 ans; à partir de ce moment, les troncs généralement très droits, ne se développent plus qu'en diamètre. Compacte et tenace, le bois de *Eucalyptus* doit à la présence des matières résineuses uno sorte d'incorruptibilité qui lui permet de subir longtemps le contact de l'eau même salée. Il dure également bien dans le sol, à la manière du chêne, et on l'emploie avec avantage aux traverses pour les rails de chemin de fer. La dureté de ce bois le fait rechercher pour les carènes des navires, pour la construction de ponts, de jetées, de viaducs; comme bois de pilotis il ne le cède qu'au chêne blanc du Canada: s'il ne sert pas plus souvent aux ouvrages de charpente dans les maisons particulières, cela tient de la difficulté de le débiter et de le travailler en petits morceaux; le prix par pied cubique à Melbourne même variait en 1860 de 2 fr. 50 cent, à 3 fr. 75 cent, suivant la dimension des pièces.

Une autre question qui se résoudra par la pratique, c'est de savoir dans quels terrains le nouvel arbre sera planté. Au point de vue de l'assainissement et de la rapidité de croissance, ce sont les terres basses, marécageuses et chaudes qui semblent lui convenir de préférence; mais, comme d'après les indications de M. Mueller, l'espèce dans ses forêts naturelles semble se contenter à la rigueur des terrains maigres et secs, on peut espérer en faire en Algérie uno ressource pour les reboisements des montagnes ou des fonds arides. Ce qu'on peut dire de *Eucalyptus*, c'est qu'il résiste aux sécheresses d'été et profite des pluies d'automne, d'hiver et de printemps, partout où la douceur du climat lui permet de végéter sans interruption durant cette période.

C'est cette admirable continuité de végétation qui fait comprendre la fabuleuse rapidité de croissance de *Eucalyptus*. Lorsque les racines plongent dans un terrain frais et fertile, comme au Hamma, près d'Alger, la croissance en hauteur des jeunes sujets peut atteindre en moyenne 0 m. 50 par mois (Hardy). A Cannes, un semis d'un an mis en place en mai atteint environ 6 mètres au mois de décembre suivant; l'année d'après, même pousse de 6 mètres environ; à partir de la troisième année seulement, cette impulsion commence à se ralentir, mais elle demeure assez forte pour qu'un sujet comme celui des frères Huber, à Hyères, planté en 1856, fut en 1862 un arbre de plus de 25 mètres de hauteur.

Ce n'est pas seulement comme producteur hâtif et fécond d'un bois utile que *Eucalyptus* a déjà conquis uno véritable célébrité; l'hygiène, la médecine, y trouvent des ressources dont il nous reste à donner un aperçu général.

L'arbre à la fièvre, tel est le nom vulgaire de *Eucalyptus* dans la bouche du peuple de Valence (Espagne), et ce nom traduit la croyance générale aux propriétés de cet arbre contre les fièvres paludéennes; mais il ya deux manières de combattre ces affections habituellement endémiques. On peut d'abord les attaquer préventivement dans leur cause par l'assainissement du pays; c'est le traitement hygiénique; on peut ensuite les combattre directement et individuellement par des remèdes; c'est l'application thérapeutique des fébrifuges. Examinons sous ces deux aspects le rôle de *Eucalyptus*.

C'est uno observation ancienne que les pays où ce bel arbre forme naturellement des forêts sont en général très salubres; mais on pouvait attribuer ce fait à l'influence du climat. M. Ramel, cédant peut-être à son insu à uno partialité facile à comprendre pour son arbre favori, mit cet avantage sanitaire sur le compte de *Eucalyptus*. De là sa première idée de l'action hygiénique de l'arbre, notion d'abord confuse et peu raisonnée mais qui prit corps dans son esprit à mesure que des

plantations du "blue gum" dans les terrains marécageux de diverses parties du monde apportèrent à cette simple présomption le témoignage des preuves irrécusables. On cito d'abord le Cap de Bonne Espérance où l'arbre australien, transporté par des colons de Victoria et de la Nouvelle-Zélande, a en deux ou trois ans rendu salubres des portions malsaines du pays; l'expérience s'est faite ensuite en Espagne, où *Eucalyptus*, introduit en 1860 par les soins de la Société d'acclimatation prospère dans les provinces de Cadix, de Séville, de Cordoue, de Valence, de Barcelone; la Corse, l'Algérie, dans leurs parties marécageuses fournirent aussi d'autres exemples du fait, observations d'autant moins suspectes qu'elles venaient de médecins habiles, notamment du docteur Carlotti.

L'action incontestablement salutaire des massifs de *Eucalyptus* peut s'expliquer par deux causes combinées, d'abord par un simple effet de dessèchement opéré dans le sol marécageux par la puissante suction des racines et l'exhalaison correspondante des feuilles, ensuite par les émanations balsamiques que les parties aériennes de l'arbre répandent à profusion dans l'atmosphère. Ces effluves dont la base volatile est uno huile essentielle peuvent agir sur l'organisme à titre d'excitant général, et l'on sait combien les *circumfusæ* ce genre, par exemple les émanations aromatiques des pins, sont favorables à la santé et même curatives pour des maladies des voies respiratoires et des états de faiblesse appelant la médication excitante. M. Guibler pense même que l'essence volatilisée de *Eucalyptus* pourrait bien avoir uno action directe et destructive sur des germes inconnus qui semblent liés aux miasmes paludéens, germes qui, pour des auteurs récents, ne serait que des algues microscopiques; qui, pour d'autre, entreraient dans la catégorie mal définie des *organismes* de nature animale. Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, l'influence hygiénique de *Eucalyptus* agissant par masse n'en est pas moins établie, et c'est là pratiquement le fait capital qui recommande cette essence dans tous les pays où la fièvre exerce sa triste influence.

Ce n'est pas tout; sans être, à proprement parler, un anti-périodique à la manière des quinquinas, *Eucalyptus* est d'après les témoignages les plus authentiques, uno remède très efficace contre un grand nombre de fièvres intermittentes. Dès 1863, M. Ramel, bien qu'étranger à la médecine, prévoyait que telle serait l'action de l'arbre auquel il attribuait hardiment la salubrité de l'Australie méridionale. En 1868, étant à Valence pour visiter ses amis et ses enfants les *Eucalyptus*, il disait à M. Ed. Wilson, en lui montrant les rizières pestilentielles: "Voilà le nid de la fièvre qui désole le pays, voilà la place de *Eucalyptus* qui doit l'assainir." Deux ans plus tard, un jardinier bien connu, M. Robillard, établi en Espagne, visitait le Museum, où feu Newmann, son maître en horticulture, lui montrait comme uno nouveauté, *Eucalyptus globulus*. "Uno nouveauté, cela, c'est bon pour vous, Parisiens, mais non pour les paysans de Valence; chez eux c'est déjà l'arbre populaire contre les fièvres, on lo connaît si bien qu'on en pille les feuilles, quand on peut, comme on ferait de reliques, et que dans tel jardin public d'uno grande ville il a fallu mettre des gardes autour de l'arbre à la fièvre pour l'empêcher d'être dépouillé."

En outre des propriétés fébrifuges de *Eucalyptus*, on peut en signaler les vertus désinfectantes, antiseptiques contre les plaies; il agit à la fois dans ce cas à titre de tonique astringent par le tannin de ses feuilles et de stimulant par son huile essentielle. A l'extérieur, comme topique, les feuilles poussent à la cicatrisation des blessures; à l'intérieur, l'infusion des feuilles à faible dose remplace lo thé comme boisson hygiénique et stimulante. Convonablement appliqué, *Eucalyptus* est utile dans certaines formes des maladies des voies respiratoires; enfin, bien que l'action des cigarettes dans ces derniers cas ne soit pas établie avec uno évidence aussi absolue, cette forme de médication est recommandée par M. Ramel avec uno confiance que nous désirons voir justifiée. Comme calmant de la toux et de l'oppression, Prosper Merimée dans sa dernière maladie à Cannes, en avait dit-on, éprouvé les bons effets.

L'essence de *Eucalyptus* est déjà entrée dans le domaine de la toilette à titre de vinaigre aromatique, d'alcoolat parfumé; comme toutes les huiles volatiles très odorantes, ello est très forte et plus ou moins déplaisante, respirée en masse; uno fois diluée, l'arome s'adoucit et persiste très longtemps avec un caractère *sui generis* mais qui tiendrait, dit-on, du camphre, du laurier et de la menthe poivrée. M. Ramel l'a fait entrer dans des bonbons très agréables recommandés contre la toux et les affections chroniques des bronches.

Les résines sont également des produits très ordinaires des nombreux espèces de *Eucalyptus*.

Tout jeune, le *bel arbre bleu* est un type achevé d'élégance ; à peine adulte, il représente la force, il marque une nouvelle étape dans ce mouvement de progrès qui répand sur le monde entier les richesses longtemps confinées en des régions isolées. L'homme, ce roseau pensant, est décidément quelque chose dans sa demeure, puisque la nature lui livre peu à peu pour sa jouissance ou ses besoins les êtres qu'elle semblait n'avoir créés que pour eux-mêmes, pour le désert, pour l'existence libre et sauvage ; nous les faisons nôtres en leur ouvrant par la culture la voie des migrations et des destinées inattendues ; chaque conquête de ce genre est un pas vers la domination pacifique du monde par l'humanité.—J. E. PLANCHON.

—Recue des Deux Mondes.

FAITS DIVERS.

Expérience curieuse.—Un abonné nous envoie ces lignes sur une petite expérience, sans doute connue de la plupart de nos plus jeunes lecteurs.

Placez-vous en face au près d'une porte. Attachez un cordon à chacune des branches d'une pincette, dans le haut. Enroulez un de ces cordons autour de l'un des doigts de votre main droite (l'index est généralement choisi) et autour du doigt correspondant de la main gauche. Bouchez-vous fortement les deux oreilles avec le bout des doigts qui supportent les cordons. Mettez votre corps en mouvement de manière à imprimer à la pincette un balancement de va-et-vient d'arrière en avant et réciproquement. Approchez-vous alors assez de la porte pour qu'à chaque oscillation de la pincette les bouts aillent légèrement frôler ou frapper le panneau, et vous percevrez les sons d'une grosse cloche mise en branle. Le timbre et l'intensité de la cloche varieront selon la longueur de la pincette, la nature du corps frappé et la force du balancement : porte, mur, plancher meuble. Il vous semblera parfois que vous avez un clocher dans la tête.

ANNONCES.

CARTES

DE LA

Province de Québec.

Le département de l'instruction publique a encore en sa possession un grand nombre de cartes de la province de Québec, par M. Eugène Taché. Ces cartes, vernies et montées, se vendent \$2.50.

Grammaire de Lhomond

entièrement revue, corrigée et augmentée par

J. B. CLOUTIER

de l'école normale-Laval.

“DEVOIRS GRAMMATICAUX”

GRADUÉS,

PAR LE MÊME.

Ces deux livres, approuvés par le Conseil de l'instruction publique, introduits au séminaire de Québec, à l'école modèle-Laval et dans plusieurs des principales institutions du pays, sont en vente chez tous les libraires de cette ville et chez M. Payerre à Montréal.

PRIX DE LA GRAMMAIRE : { \$1.20 la douzaine.
 \$0.12 l'exempl.—en détail.
 PRIX DES DEVOIRS GRAMMATICAUX : { \$1.50 la douzaine.
 \$0.15 l'exempl.—en détail

DICTIONNAIRE
 GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

Avec un *Fo-Simile* de la Première carte inédite de la Nouvelle France en 1611.

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centins pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 1^{er} Mai courant à

- J. A. ANGAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
- J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
- E. L. DESPRES, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
- JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouki.
- A. GAGNE, Maître de Poste de Kamouraska.
- R. OUELLET, " " L'Islet.
- F. H. GLASSON, " " L'Anse à Gillier.
- E. LEMIEUX, Ottawa.
- F. X. VALADE, Longueuil.
- L. O. ROUSSEAU, Chateau-Éclair.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSÉS, pourront s'adresser à M. L. M. CHÉMAZIE, Libraire, Québec.

En vente chez l'Éditeur

EUSÈBE SENECAI,
 10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.
 Pour les instituteurs..... 0.50 " "

Tarif des Annonces.

Tro insertion, par ligne.....\$0.07
 Insertions subséquentes, par ligne..... 0.02

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.
 On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adresser : *Journal de l'instruction publique*, Québec.—Affranchir

Imprimerie de Léger Brousseau, 7, rue Bédard, Québec.